

LE 18^e

DU MOIS

ISSN 1259-9034
 PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS · 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. · N° 57 - DÉCEMBRE 1999 - 12 FRANCS

VA-T-ON CREUSER UN PARKING PRÈS DU SACRÉ-CŒUR ?

Voir pages 3 et 4 : Le rapport du commissaire enquêteur sur le futur "plan d'occupation des sols" de Montmartre.

HISTOIRE :

Théo Van Gogh,
marchand
de tableaux,
demeurant
54 rue Lepic

(Pages 18 et 19)

Chapelle, Barbès, Montmartre,
Grandes Carrières, Moskova :
le point sur sept grands chantiers

(Pages 6 et 7)

Le procès contre les centres pour
toxicomanes : verdict le 17 décembre

(Page 10)

La bibliothèque de la Goutte d'Or :
enfin l'ouverture ?

(Page 8)

Problèmes de sécurité
sur la place des Abbesses

(Page 12)

Porte Montmartre : la rénovation
du mail de la rue René Binet

(Page 14)

L'architecture dans le 18^e :
Luminaires et lampadaires

(Page 23)



Lampadaires près du square Willette. (Voir l'article page 23.)

Le bulletin d'abonnement est en page 20.

Fol 00
32713 D1

4 décembre : l'assemblée générale des Amis du 18e du mois

L'association des Amis du 18e du mois, éditrice de notre journal, tiendra son assemblée générale annuelle le 4 décembre. Le conseil d'administration a décidé d'ouvrir cette année cette assemblée aux lecteurs. Tous ceux qui le souhaiteront y sont donc invités et pourront participer aux discussions – étant entendu que seuls les adhérents à jour de leurs cotisations participeront aux votes.

A l'ordre du jour, outre le rapport d'activité, le rap-

port financier et l'élection du conseil d'administration, figure une discussion sur **les relations entre le journal et ses lecteurs (notamment les associations)** dans les divers quartiers, sur ce que les lecteurs attendent du journal et aussi sur les services qu'ils peuvent lui rendre.

L'assemblée générale aura lieu samedi 4 décembre, de 9 h 45 à 12 h 30 environ, à l'Olympic-LMP, 20 rue Léon (métro Château-Rouge).

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Olive 18 et la drogue

«J'ai pris connaissance des articles parus dans votre numéro de novembre, "La drogue secoue le quartier de la Chapelle". Ayant participé à l'entretien concernant la position d'Olive 18, je souhaite réagir sur la façon dont votre journaliste en a rendu compte. Cet article est réducteur et ne reflète que trop partiellement l'interview que notre bureau lui a accordée durant près de deux heures ! Les nuisances engendrées par la drogue, ses conséquences néfastes pour le quartier méritaient un développement plus circonstancié.

Pourquoi n'avez-vous pas relaté nos interrogations sur le choix de la Chapelle pour l'installation de structures d'accueil dites "à bas seuil" dans un quartier à forte densité populaire et à proximité de nombreuses écoles ? Des installations qui se sont faites sans concertation avec les associations, au mépris de l'opinion des riverains.

Pourquoi n'avez-vous pas restitué nos propos quand nous disons que nous sommes confrontés à une population toxicomane dangereuse, car pour l'essentiel consommatrice de crack (...) ? Nous ne voyons pas pourquoi notre quartier ou même notre arrondissement seraient les seuls à supporter cette situation. A quel titre ? Au nom de la solidarité ? La solidarité, c'est avant tout un partage. Force est de constater que ce partage n'est guère visible dans les autres arrondissements. (...)

Nous voulons que les pouvoirs publics (Etat, mairie de Paris, mairie d'arrondissement) prennent leurs responsabilités et s'engagent dans un vaste programme de lutte contre la toxicomanie et non pas en proposant des demi-mesures comme cette "coordination toxicomanie" qui se met en place, encore une fois dans le seul 18e !

Enfin, pourquoi n'avez-vous pas

évoqué le problème du deal et de la délinquance qui empoisonne le quartier ? Vous avez omis d'en parler. Comprenez qui pourra ?»

Olivier Ansart

Notre réponse : Olivier Ansart nous reproche de n'avoir repris qu'une petite partie du long entretien avec le bureau de l'association Olive 18. C'est vrai, mais c'était inévitable. Le rédacteur a passé le même temps avec les autres associations interrogées (la Chapelle et Entraide 18). Si nous avions publié le contenu intégral de ces entretiens, les quatre pages consacrées à l'événement n'auraient pas suffi.

Le long entretien avec Olive 18 nous a permis de mieux situer les points de convergence et de divergence avec les autres associations du quartier. Quant au fait de ne pas avoir rappelé les caractéristiques des toxicomanes qui fréquentent la Chapelle, nous les avons déjà exposées à moult reprises et le débat, cette fois-ci, portait essentiellement sur la présence du Sleep'In et de la Boutique.

Logement : un appel

«Votre article "Quatre histoires banales, quatre histoires qui révoltent" a attiré mon attention. Je m'occupe moi-même d'une famille immigrée tunisienne amie constituée de deux parents et quatre enfants (17, 15, 13, 8 ans). Ils habitent dans un studio-cuisine-dans-le-placard de 11 m², alors qu'une fuite rend l'appartement insalubre. Le père travaille depuis 29 ans en France. Suite à un accident de travail, il est en longue maladie et reçoit 5 000 F par mois de la Sécurité sociale. Me voici donc en charge, depuis un an, de trouver un deux-pièces à moins de 3 000 F. En effet, aucune demande d'HLM n'aboutit...»

Monique Dupont (01 42 64 02 47)

Question de propreté

«Chaque année le montant de la taxe versée au titre de la récolte des ordures ménagères augmente, sans pour autant observer de résultat tangible côté rue. Il y a un bien mauvais rapport qualité-prix de ces services dans le 18e, particulièrement villa Saint-Michel où je demeure.

Je pense que cette tâche dévolue aux services municipaux comprend, outre le passage quotidien des bennes, le balayage des trottoirs. En outre, chaque concierge n'est-il pas tenu de balayer devant sa porte ?

Prévert aurait pu énumérer dans un Inventaire, les déjections canines (très abondantes), les paquets de glu, les peaux de banane, tessons de bouteille, boîtes de Coca, ressorts de matelas et autres "bidules" à roulettes qui transforment les trottoirs de cette rue en parcours du combattant...»

J. Gamblin

L'AIR DU TEMPS

Cour des miracles

Au Palais de justice de Paris, par un après-midi de novembre. La 23e chambre est celle des comparutions immédiates, anciennement les flagrants délits.

Le prévenu, un jeune homme brun, est accusé d'avoir volé des cigarettes dans la cave d'un bistrot. Il avait deux complices qui ont réussi à s'enfuir. Il est roumain. Sans l'ombre d'une hésitation, le président du tribunal commente : « Il n'y a pas de bonne audience sans roumain. »

Il poursuit : « Vous faites partie d'une bande organisée ? Votre chef, c'est le Japonais ? » Le jeune homme confirme. « Pourquoi l'appelle-t-on ainsi ? », demande le président. Le jeune homme : « C'est un roumain, mais il a les yeux bridés. C'est lui le patron. »

Le président : « C'est un mafieux ? Le tabac volé, c'est lui qui le récupère et le revend ? » Le jeune homme hoche la tête : « Oui, c'est un mafieux... » Le président : « Est-ce le même qui est à la tête du réseau de mendiants mutilés sur les trottoirs de Paris, du 18e notamment ? Il les place le matin en fourgonnette et vient les rechercher le soir ? » Le jeune homme acquiesce silencieusement.

Anne Farago

Théâtre de la Ville

DIRECTION GÉRARD VIOLETTE

PARIS



AUX ABBESSES DU MER. 15 AU JEU. 30 DÉC.

LES PORTEURS D'EAU PHILIPPE PELEN BALDINI

écriture et mise en scène
THÉÂTRE TALIPOT DE LA RÉUNION

un spectacle magique, simple et pur,
comme on en voit peu (TF1)



AU THEATRE DE LA VILLE DU MAR. 7 AU JEU. 30 DÉC.

PEINE D'AMOUR PERDUE SHAKESPEARE

traduction François Regnault
mise en scène Emmanuel Demarcy-Mota
COMPAGNIE THÉÂTRE DES MILLEFONTAINES

un spectacle qui réveille, émeut, éblouit (Télérama)

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

Le 18e du mois.

Rédaction, abonnements, publicité : 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Brigitte Bâtonnier, Bernard Boudet, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Jamil Brahim, Christine Brethé, Brahim Chanchabi, Virginie Chardin, Sandrine Chastang, Jérôme Conquy, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Michael Doise, Anne Farago, Suzanne Fayt, Danielle Fournier, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Antoine Lagneau, Marie-Pierre Larrivé, Florence Legal, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, René Marx, Sandra Mignot, Noël Monier, Nairi Nahapetian, Thierry Necoux, Alain Nunez, Emmanuelle Paradis, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Morgan Portet, Rose Pynson, Silke Rotzoll, Valérie Stafetta, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme.

• **Directeur de publication** : Christian Adnin. **Rédaction en chef** : Brigitte Bâtonnier, Noël Bouttier, Nadia Djabali, Noël Monier.

• **Le 18e du mois est édité par l'Association des amis du 18e du mois.**

Le rapport d'enquête du commissaire de La Rubia sur Montmartre

Le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique préalable au nouveau plan d'occupation des sols de Montmartre, a remis son rapport. Celui-ci approuve globalement le projet, ainsi que l'avaient fait d'ailleurs la plupart des habitants du 18e ayant participé à l'enquête.

Mais quand on entre dans les détails, on découvre plusieurs points qui feront certainement débat.

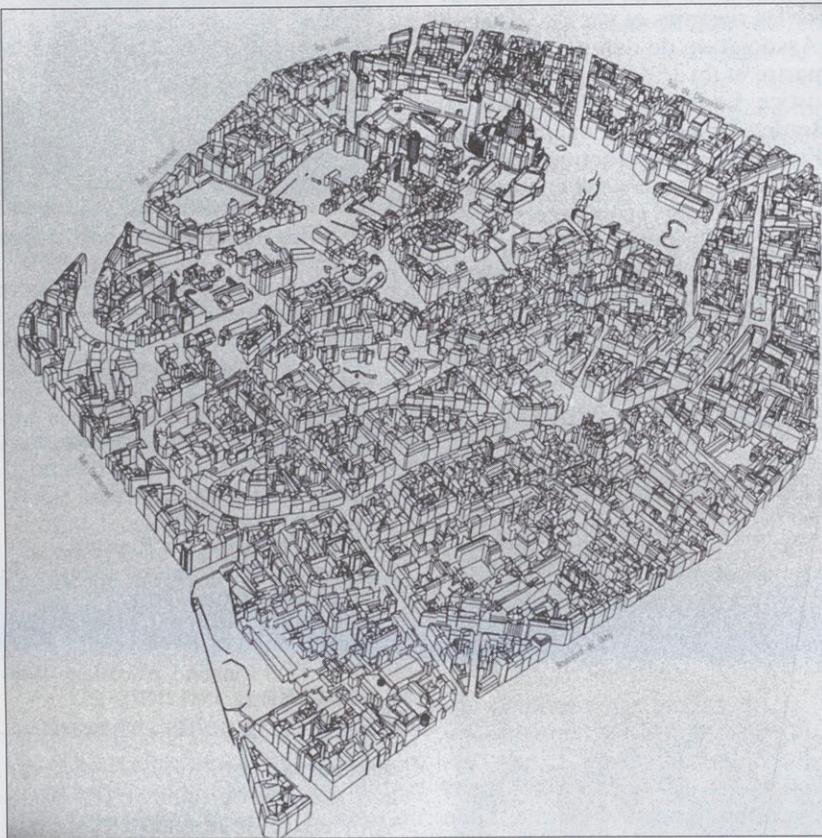
Joseph de La Rubia, le commissaire enquêteur qui a présidé à l'enquête publique pour le nouveau plan d'occupation des sols (POS) de Montmartre, a rendu son rapport. Il résume les remarques et les suggestions faites par les personnes (très nombreuses) qui se sont rendues à la mairie du 18e durant l'enquête publique, entre le 31 mai et le 10 juillet 1999, et il donne un avis globalement favorable au projet de POS, en l'assortissant toutefois d'un certain nombre de "recommandations" – dont certaines risquent de provoquer des remous, comme l'idée de créer un parking public derrière le Sacré-Cœur...

Ce POS, rappelons-le, instaurera une zone spécifique protégeant le site de Montmartre, entre la rue Caulaincourt et la rue Custine au nord, la rue de Clignancourt à l'est, les boulevards de Rochechouart et de Clichy au sud. (Voir le dossier dans le 18e du mois de juin 1999.) Le rapport du commissaire enquêteur représente l'avant-dernière étape avant le vote du POS. La municipalité de Paris doit maintenant dire si elle accepte ou si elle refuse ses recommandations, avant de demander l'avis (consultatif seulement) du conseil d'arrondissement du 18e, puis de soumettre le POS au vote du Conseil de Paris.

L'expérience montre que, le plus souvent, les recommandations du commissaire-enquêteur sont suivies. Mais la mairie de Paris n'y est pas obligée.

La vigilance des Montmartrois

M. de La Rubia a en premier lieu recueilli les résultats des consultations qui se poursuivent depuis quelques années au sein de la "commission Montmartre", présidée par Vincent Reina, adjoint au maire de Paris, et qui rassemble des élus du 18e et les représentants des associations concernées. Il estime sur ce point que l'annulation du précédent



Simulation en trois dimensions, par ordinateur, du bâti de la Butte Montmartre, dans le périmètre du POS (entre la rue Caulaincourt, la rue Custine, la rue de Clignancourt, les boulevards Rochechouart et de Clichy). C'était l'un des documents exposés à la mairie lors de l'enquête publique.

POS aura au moins permis d'affiner les propositions et les concertations.

Pendant l'enquête publique, une exposition dans la mairie du 18e, sur plusieurs panneaux, donnait au public des informations sur le futur POS. Les habitants du 18e ont également pu consulter le dossier d'enquête et faire leurs remarques ou critiques sur trois registres prévus à cet effet. Enfin, le commissaire enquêteur, durant ses sept demi-journées de permanences, a reçu 68 personnes (personnes isolées ou représentants d'associations) et 47 courriers.

Il souligne à quel point les Montmartrois « se montrent vigilants » quant à la sauvegarde du patrimoine

environnemental et à la protection des espaces verts (espaces verts publics ou espaces verts intérieurs). Il se déclare favorable à la mise à l'étude d'un dispositif plus protecteur encore que le plan d'occupation des sols, par exemple la création d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain (ZPPAU). On sait que la municipalité du 18e est elle aussi favorable à une telle étude. Mais le classement d'un site en ZPPAU est une procédure très longue, qui demande au moins huit ans ; le POS, en attendant, sera donc bien utile...

M. de La Rubia s'est rendu sur le site afin de compléter son dossier. Qualifiée de très utile, cette visite lui a permis de voir concrètement les problèmes liés à certains espaces libres protégés (ELP) et espaces verts protégés (EVP) ainsi que des projets de constructions contestés : rue Cauchois/ impasse Marie-Blanche, rue d'Orchampt, boulevard Rochechouart, rue Livingstone, etc. Selon M. de La Rubia, l'enquête s'est déroulée de manière satisfaisante et sans incidents. Reste à savoir si les

recommandations formulées dans la troisième partie de son rapport n'en créeront pas.

Des sujets de controverse

Le rapport aborde en effet plusieurs sujets sensibles :

• Le projet de parking derrière le Sacré-Cœur

Parmi les associations qu'a reçues M. de La Rubia, il y a l'Association des commerçants et propriétaires de la Butte Montmartre, qui représente des restaurateurs et des marchands de souvenirs de la Butte, ainsi que quelques propriétaires possédant un grand nombre d'immeubles et de locaux commerciaux. Il y a quelques années, cette association a fait tout ce qu'elle a pu pour empêcher l'interdiction des autocars de touristes dans les rues de la Butte. N'ayant pas gagné sur ce point, elle continue à se battre contre tout projet de réduction de la circulation automobile.

Elle préconise la création d'un parking souterrain au sommet de la Butte. M. de La Rubia s'est laissé convaincre et recommande une "étude de faisabilité" de cette proposition. Il suggère deux sites possibles : sous le square de la Turlure (c'est le joli square qui se trouve derrière le Sacré-Cœur), ou bien sous le jardin privé qui se trouve à l'est du Sacré-Cœur, au-dessus de la rue Lamarck. L'entrée du parking se ferait par la rue du Cardinal Dubois.

On accède à la rue du Cardinal Dubois par la rue Lamarck. Si on comprend bien, il s'agit de favoriser la montée des voitures de tourisme par là, c'est-à-dire par la pente nord. Mais la rue Lamarck est en sens unique. Les voitures, nombreuses, redescendraient par les rues très étroites du sommet et de la pente sud, en zigzaguant entre les escaliers...

Ce projet aberrant rencontre l'hostilité de la quasi-totalité des autres associations montmartroises. Mme Péliissier, présidente de l'ADDM 18 (Association de défense de Montmartre et du 18e), juge « légère » l'attitude du commissaire enquêteur qui semble donner un avis favorable à une opération souterraine très dangereuse : « Nous souhaitons, dit-elle, que pour tenir compte de la fragilité des sous-sol, il ne soit plus procédé à des creusements pour des parkings ou pour d'autres raisons, qu'il

(Suite page 4)

Entretien et
réparation de :
par ébéniste
Renseignements
06 61 96 89 45

Piano

(Suite de la page 3)

s'agisse de constructions neuves ou anciennes, car nous redoutons les détournements de cours d'eau souterrains. Ceux-ci provoqueraient des effondrements, comme il s'en produit déjà de temps en temps. »

« Ce projet de parking est tellement absurde que c'en est presque risible », ajoute une membre du comité de sauvegarde Marie-Blanche...

Cette suggestion, heureusement, semble avoir peu de chances d'être retenue : Vincent Reina, adjoint au maire de Paris, est chargé en outre du dossier Montmartre, s'y est toujours déclaré opposé. On espère qu'il ne changera pas d'avis.

• Rue Cauchois et impasse Marie-Blanche

Un promoteur, la société Altaréa, veut bâtir entre le 15 rue Cauchois et le 3 impasse Marie-Blanche deux immeubles d'habitation de cinq niveaux, que les riverains contestent. Ils craignent pour la stabilité du sous-sol. Selon M. Meylan, porte-parole du comité de sauvegarde Cauchois-Marie-Blanche, tout nouveau chantier peut causer des dommages aux immeubles voisins. L'association a remis, lors de l'enquête publique, une pétition de 3056 signatures !

Cependant le promoteur a eu son permis de construire ; les riverains ont alors engagé un recours devant le tribunal administratif.

Ni le projet de POS établi par la Ville ni le rapport de M. de La Rubia ne remettent en cause le permis de construire accordé. M. de La Rubia, après visite du site, propose de rec-

L'affaire du 3 bis de la rue d'Orchamp

Nous avons déjà évoqué plusieurs fois le litige opposant M. Mouscadet à ses voisins. M. Mouscadet veut faire bâtir au 3 bis une maison ayant un étage sur la rue, mais quatre étages à l'arrière, du côté de la pente. La mairie de Paris lui a refusé plusieurs fois le permis de construire.

A la suite du dernier refus, M. Mouscadet s'est adressé au tribunal administratif. Il a argumenté sur le fait que son projet respectait aussi bien le POS de 1989 que celui de 1995. (Celui-ci en effet avait admis sur ce terrain une exception au principe générale de protection des espaces verts, et cela à la grande colère de l'Association des riverains !) Le projet de M. Mouscadet avait également l'accord de l'architecte des Bâtiments de France et celui de l'Inspection des carrières. Il estimait donc que le refus du maire de Paris ne reposait sur aucune raison valable et était discriminatoire.

Le tribunal lui a donné raison. Le maire de Paris, sous la contrainte de ce jugement, a donc dû signer le permis de construire. Il est difficile juridiquement de revenir, par le biais du POS, sur cette décision du tribunal - en supposant que la mairie de Paris le veuille.

N.M.

tifier le projet de POS afin de mieux préserver les espaces libres existant rue Cauchois aux 15 et 17, ainsi que des espaces libres et des bâtiments aux 7b, 9b-11. Mais il ne dit rien sur la construction proprement dite.

• La terrasse du restaurant Chez Patachou

M. Bordes, propriétaire de ce restaurant qui s'ouvre sur la place du Tertre, a construit, sans permis de construire, une terrasse couverte prolongeant son établissement au-dessus de la pente qui donne sur la rue Gabrielle. La Ville de Paris, alertée par les riverains et par l'ADDM 18 (Association de défense de Montmartre et du 18e), l'a poursuivi en justice. Le tribunal a condamné M. Bordes. Un nouveau jugement vient d'ordonner la destruction de la terrasse illégale, mais est encore susceptible d'appel (voir page xx).

Que dit le rapport de M. de La Rubia sur ce point ? Il demande de façon vague d'« élargir l'espace vert protégé à l'ensemble de la partie non bâtie du terrain » et de « limiter la constructibilité en façade sud ». Pour Mme Pélissier, présidente de l'ADDM, cela signifie que « la terrasse actuelle, construite en toute illégalité, mais n'étant pas une "partie non bâtie", pourrait se trouver légalisée. Le commissaire enquêteur semble considérer comme constructible l'espace déjà bétonné. Il faut le mettre clairement en espace vert. »

• Le 3 bis rue d'Orchamp

M. Mouscadet, propriétaire du terrain du 3 bis rue d'Orchamp, veut y faire bâtir une maison. L'Association des riverains qui s'est créée dans cette rue s'y oppose, estimant que cela fragilisera le sol et le sous-sol, très instables à cet endroit. A tout le moins, elle voudrait que la maison de M. Mouscadet ne dépasse pas la largeur de l'immeuble voisin situé au 3, et que l'espace vert situé sur la pente soit protégé pour la plus grande part.

Le problème, c'est que M. Mouscadet a obtenu le permis de construire pour sa maison (voir ci-contre). Le projet de POS établi par la mairie de Paris en prend acte et propose de réduire en conséquence l'espace vert protégé. M. de La Rubia déclare qu'il n'est « pas opposé » à cette réduction de l'espace vert. Il donne ainsi satisfaction à M. Mouscadet, et non aux riverains.

La circulation automobile

Par ailleurs, M. de La Rubia suggère que des mesures d'entretien soient prises sur le **square Jehan Rictus** (c'est le square de la place des Abbesses) « afin de combattre sa paupérisation ».

En ce qui concerne la **circulation automobile** sur la Butte, il rappelle que cette question ne relève pas du POS. Il fait cependant écho au « malaise » des Montmartrois face à la fréquentation de la Butte par les véhicules de touristes. Il parle de « révision du périmètre de la zone de fré-

Une nouvelle liste de bâtiments à classer



M. de La Rubia propose de classer ce bâtiment de la rue Pierre Picard.

Dans son rapport, le commissaire enquêteur se déclare favorable à la suggestion de « classer » les dix bâtiments suivants (que nous avons présentés dans notre n° 54), leur permettant ainsi de bénéficier de la protection prévue pour les monuments historiques :

- Basilique du Sacré-Cœur.
- Réservoir rue Azais.
- Halle St-Pierre, rue Ronsard.
- Manoir de Rosimond (Musée de Montmartre), rue Cortot.
- Maison de Neumont, place du Calvaire.
- Réservoir fontaine, place Jean-Baptiste Clément.

- Villa des Platanes, bd de Clichy.
- Château des Brouillards, allée des Brouillards.
- Immeuble d'ateliers par Auguste Thiers avenue Junot.
- Le Lapin Agile, rue des Saules.

Visiblement séduit par cette liste, M. de La Rubia propose quelques bâtiments supplémentaires :

- 7 et 11, rue Cauchois (des maisons montmartroises typiques).
- 10, rue Livingstone et 21, rue Pierre Picard (c'est le bâtiment Dreyfus du Marché-St-Pierre).
- 38 à 48 et 68, boulevard Rochechouart (un ensemble d'immeubles haussmanniens).

quentation », qui serait « à réserver aux piétons certains jours de la semaine, le week-end de préférence ». Il préconise « le maintien des emplacements actuels » de stationnement et « des règles de stationnement privilégiées pour les résidents ».

Sauvegarder Montmartre, c'est un refrain parfois difficile à fredonner car les querelles entre promoteurs et habitants existent toujours et ne sont pas encore résolues. Le conseil d'arrondissement du 18e a voté le 30 mars 1998 un voeu présenté par

Christophe Caresche (député et premier adjoint au maire du 18e) et Bertrand Delanoë (président du groupe socialiste au Conseil de Paris) pour obtenir l'inscription de la butte Montmartre sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela ne donnerait ni n'enlèverait des avantages au site, mais offrirait plus d'écho au combat de ceux qui veulent empêcher des constructions ne respectant qu'approximativement le caractère du paysage... et le sous-sol.

Philomène Bouillon

MARQUAY

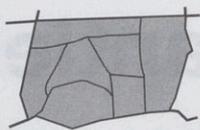
Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER

Produits fermiers de provenance directe
de petits producteurs

81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.

(m tro Guy Môquet)

Tél. 01 46 27 59 68



Grève dans les crèches municipales

Les personnels des crèches municipales ont fait grève trois jours au début de novembre, ce qui a entraîné des fermetures d'établissements, notamment dans le 18^e, et a forcé-ment posé des problèmes aux parents.

Cependant les revendications des personnels concernaient aussi les parents : ils protestaient contre l'insuffisance des effectifs et la longueur abusive des délais de remplacement des agents absents. Ils contestent aussi les faibles possibilités d'avancement et de mobilité offertes par la Ville à ses agents.

Marie-France Borg, adjointe au maire du 18^e chargée de la petite enfance, a écrit au maire de Paris pour indiquer qu'elle soutient ces revendications et demander qu'à l'occasion du prochain débat budgétaire des mesures soient prises.

Recensement, chiffre définitif : 184 586 dans le 18^e

L'INSEE a publié ce mois-ci de nouveaux chiffres du recensement à Paris¹. Une fois effectuées d'ultimes vérifications, le nombre d'habitants de Paris s'établit à 2 125 246, soit 27 254 de moins qu'en 1990.

Le 18^e compte 184 586 habitants. Il se situe au deuxième rang des arrondissements parisiens, derrière le 15^e (225 362 habitants) et devant le 20^e (182 952). Les arrondissements ayant le moins d'habitants sont, dans l'ordre, le 1^{er} (16 888), le 2^e (19 585) et le 4^e (30 675).

Quatre arrondissements parisiens ont vu leur population augmenter : le 12^e (+ 4,86 %), le 19^e (+ 4,64 %), le 15^e (+ 0,65 %), le 13^e (+ 0,25 %). Les autres ont perdu des habitants. Ceux qui en ont perdu le plus proportionnellement sont le 7^e (- 9,46 %), le 1^{er} (- 8,02 %) et le 4^e (- 6,14 %).

Le 18^e, quant à lui, a perdu 3 071 habitants (- 1,64 %). Il reste cependant un des arrondissements où la densité de population (nombre d'habitants au km²) est la plus élevée, cela malgré la présence d'emprises SNCF qui occupent des surfaces très importantes. Seuls le 11^e et le 10^e ont une densité de population plus élevée.

Le 18^e est aussi un de ceux où la proportion d'enfants d'âge scolaire est la plus forte.

1. Nous avons publié en septembre des chiffres provisoires, «pouvant encore être corrigés après les ultimes vérifications». Mais, écrivions-nous, « si ce chiffre est modifié, ce sera de très peu ». Le chiffre que l'INSEE vient de publier pour le 18^e (184 586), est très légèrement supérieur à l'estimation d'alors, qui donnait 184 342.

Quatre projets du 18^e sélectionnés pour le concours "Les jeunes font l'an 2000"

La "mission Paris 2000" a été mise en place par la Ville de Paris pour organiser les festivités parisiennes pour le troisième millénaire. Dans cette délégation, Antoine Rault, chargé de mission, a proposé de trouver dans chaque quartier (80 "quartiers" administratifs, quatre par arrondissement) un projet sur le thème de la solidarité associée à un meilleur cadre de vie, projet porté par des jeunes entre 15 et 25 ans et soutenu par des associations.

Chaque arrondissement a formé son jury. Dans le 18^e, les quatre projets suivants ont été retenus sur les dix-huit présentés :

• "Mange ta soupe" : des marionnettes géantes

Un projet de fabrication de marionnettes géantes avec des enfants de la Porte Montmartre, destiné à être montré dans l'arrondissement ; ceci à l'initiative de cinq jeunes, avec l'appui d'une compagnie de création de marionnettes géantes, *les Grandes Personnes*, et de l'association *le Petit Ney*.

• "De quartier à quartier" : messages vidéo grand format

Une réalisation de "lettres" vidéo, encadrée par six jeunes. Le but est de faire parler des gens, connus ou pas, sur leur quartier et leur vie, à travers des messages vidéo. Ce montage sera projeté, de préférence en extérieur, entre autres sur des pignons d'immeuble, dans d'autres arrondissements, pour susciter le débat. Cette initiative est soutenue par l'association *Atellanes* (atelier audiovisuel sur le 18^e).

• "Documentaire sur le quartier de La Chapelle"

Des jeunes ressentent un vrai malaise avec les habitants de leur quartier ; ils souhaitent créer un lieu d'expression en réalisant une vidéo qui parle de leurs problèmes et en la diffusant ensuite dans leur quartier sous forme de réunions avec d'autres jeunes et adultes pour amorcer le dialogue. Cinq jeunes ont en main ce projet, soutenus principalement par l'association *la Chapelle*.

• "Mur-mure" : une fresque de 300 mètres de long

Réalisation d'une fresque géante de 300 mètres de long sur le mur SNCF qui se trouve dans la rue Ordener (à la limite du quartier de la Goutte d'Or). Une vingtaine d'artistes professionnels et amateurs auront chacun à réaliser 15 mètres de cette fresque. C'est un projet déjà

bien avancé puisque qu'il est en cours depuis deux ans ; les sept jeunes responsables ont organisé cette année, une exposition itinérante sur les esquisses de leur fresque, qu'on a pu voir à la mairie du 18^e, au centre d'animation René Binet et à UVA (*Union pour la vie associative du 18^e*). Dans le cadre du festival *Attitude 18*, une fresque de 15 mètres a été exposée par l'association *Jonas* dans les arènes de Montmartre. Une autre a été réalisée à l'association LAGO pour la fête de La Goutte d'Or.

Une somme de 17 000 francs est allouée pour chaque projet par la mairie de Paris et quelques partenaires financiers (Monoprix, Caisse d'épargne d'Ile-de-France, Gaz de

France et C&A). La radio NRJ et la chaîne musicale MCM parrainent également cette opération. De plus, des moyens logistiques vont être mis à leur disposition (locaux, voitures, autorisations préfectorales...).

Michel Lacasse, conseiller du 18^e arrondissement et délégué à cette mission, ainsi que le jury ont décidé de suivre de près ces projets. Chaque membre, suivant ses compétences, va les aider dans leur avancement. Une réunion est d'ores et déjà prévue en décembre avec les jeunes responsables.

Tout cela doit se concrétiser en l'an 2000 ; pour le 18^e, ces projets seront finalisés de mars à juin 2000. *Le 18^e du mois* ne manquera pas de suivre leur évolution.

Virginie Chardin

Ça gaze pour le bus 30



Le 30 place Clichy. Remarquer, sur le toit, la coquille en plastique blanc dans laquelle sont logées les bouteilles de GNV.

Nous avons déjà des bus électriques sur la ligne du Montmartrobus, mais depuis un mois, la ligne 30 comporte une nouvelle flotte de bus "propres". Ces bus du type Agora sont plus spacieux. Ils semblent plus longs mais comportent le même nombre de places assises. Mais la principale nouveauté est sur le toit : sous une longue coquille en plastique blanc sont logées les bouteilles de gaz.

(La ligne 30, Trocadéro-Gare de l'Est, suit les boulevards entre Barbès-Rochechouart et la place Clichy.)

Fin 1999, ces nouveaux bus seront une centaine à être mis en circulation. Ils rouleront au GNV (gaz naturel pour véhicules), ou au GPL (gaz de pétrole liquéfié). Après une large expérimentation

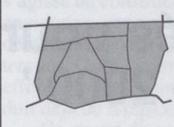
sur le réseau, un choix sera fait en faveur de l'un des deux systèmes.

Ces bus disposent aussi d'un plancher bas rendant possible l'embarquement des personnes à mobilité réduite. «Ce service sera disponible lorsque les trottoirs auront été aménagés au droit des arrêts», précise un conducteur.

C'est tout nouveau et la RATP a mis de gros moyens pour remplacer tout son réseau de bus anciens d'ici 2001.

L'énergie électrique, quant à elle, n'a pas dit son dernier mot. Le stockage de cette énergie en batterie pose toujours un problème de place et d'autonomie. Actuellement utilisée sur le Montmartrobus, elle devrait cependant s'étendre à plusieurs lignes de la petite couronne.

Alain Nunez



Le point sur sept grands chantiers en cours ou prévus dans le 18e

Le 18e arrondissement résonne des bruits de chantiers. Réhabilitations d'immeubles, constructions de nouveaux logements, chantiers en voie d'achèvement ou sur le point de s'ouvrir, les programmes immobiliers vont bon train.

S'il y a des raisons de s'en réjouir pour les mal logés ou pour la résorption de l'habitat insalubre, une question cruciale se pose : qu'en est-il de la construc-

tion d'équipements collectifs, à commencer par les écoles et les crèches ?

D'ici à 2001, l'achèvement des programmes de la ZAC Moskova, de l'ensemble Barbès, des logements Bretonneau et autres, risque de conduire à l'explosion des demandes de scolarisation. Or, la capacité d'accueil des écoles dans le 18e a déjà atteint son niveau critique.

Photos Noël Monier



Boulevard Barbès : deuxième partie de la reconstruction de l'ensemble immobilier BNP. Après les bureaux, 280 logements en construction.



Angle de la rue Etex et de la rue Joseph de Maistre : la partie de l'ensemble Bretonneau consacrée au logement en est aux finitions...



Le chantier de l'Institut de Soudure, vu depuis la rue Pajol.

1 L'ensemble BNP du boulevard Barbès : 280 logements + Virgin Mégastore

La reconstruction de l'ensemble de bâtiments BNP entre le boulevard Barbès, la rue de Sofia, la rue de Clignancourt et la rue Christiani se poursuit.

Cet ensemble, construit à la fin du XIXe siècle pour les grands magasins Dufayel, est depuis plus de cinquante ans propriété de la BNP ; jusqu'à 6 000 salariés de celle-ci y ont travaillé. Aujourd'hui, du fait de l'informatisation, de la décentralisation des activités dans les agences, et des suppressions d'emplois, ils ne sont plus qu'environ 1 200. La BNP a décidé au milieu des années 90 de transformer en profondeur cet ensemble, en conservant les façades mais en reconstruisant entièrement l'intérieur.

La première partie du projet, qui a regroupé les salariés dans des bureaux entièrement neufs côté rue de Sofia, s'est achevée en juillet 1998. La secon-

de phase a alors démarré côté rue Christiani et boulevard Barbès. Dans cette partie seront construits 174 logements HLM gérés par l'OPAC : deux tiers en PLI (loyers intermédiaires), un tiers en PLA (loyers aidés) et 126 logements en accession à la propriété réalisés par une filiale de la BNP, la société Meunier. Le chantier de démolition touche à sa fin. La construction proprement dite des logements commencera en janvier 2000. L'ensemble du programme devrait être livré fin 2001.

L'arrivée de Virgin Mégastore est confirmée. Le magasin s'installera dans la rotonde située au coin de la rue Christiani. Il occupera 2000 m², sur deux étages. Son inauguration est prévue en 2001, pour les fêtes de fin d'année. 1000 autres m² sont destinés à une enseigne dont le nom n'est pas encore connu.

2 Le chantier arrêté du 56 boulevard Rochechouart

Sur ce terrain, entre l'impasse du Cadran, le boulevard Rochechouart et la rue Seveste, un promoteur privé, la Société du Mont-de-Mars (filiale de compagnies d'assurances), avait obtenu un permis de démolir et de construire pour 25 logements, des bureaux et des commerces. Mais il s'agissait d'un permis de démolir et de construire *partiel* : l'entrepreneur devait conserver une partie des structures du bâtiment ancien ; en particulier le creusement de trous pour les fondations devait être limité. Il n'a pas respecté ces obligations : il a tout démolit et entrepris de creuser le sous-sol. Des riverains, craignant pour la stabilité des bâtiments voisins (et à juste titre, car certains ont subi des dommages), ont dénoncé publiquement l'infraction (voir le 18e du mois mai 1999). Les services de la

Ville de Paris n'ont pas pu faire autrement que d'ordonner au promoteur de stopper ces travaux illégaux.

Du coup, l'ancien permis de construire tombait. Le chantier est arrêté depuis le début de l'été. Le conseil d'arrondissement du 18e, relayant une revendication des associations de parents d'élèves FCPE, a demandé à la mairie de Paris d'acheter le terrain pour y construire l'école et la crèche dont le quartier va avoir le plus grand besoin. Une lettre récente de M. Tibéri écarte totalement cette option.

La Ville de Paris a discuté avec le promoteur, qui a déposé une nouvelle demande de permis de démolir couvrant les travaux effectués (qui lui a été accordé le 17 septembre dernier), et une nouvelle demande de permis de construire, qui est en cours d'examen.

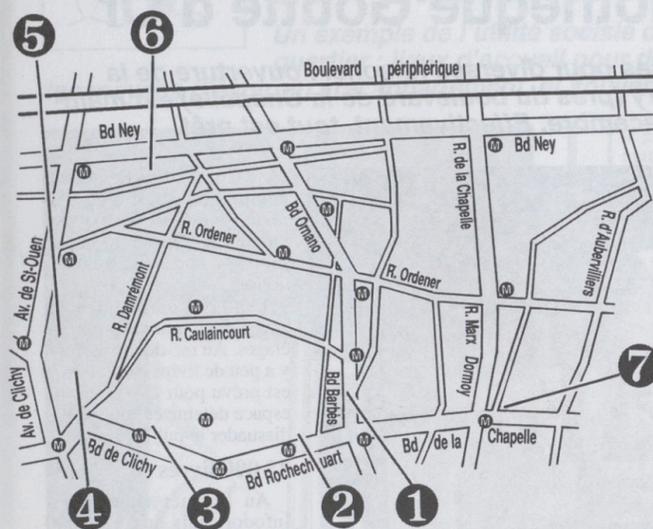
3 Rue Coustou : enfin un projet pour l'ancien immeuble des Trois Baudets

Longtemps abandonné à son triste sort, l'immeuble situé 2 rue Coustou et 64 boulevard de Clichy semble désormais promis à des jours meilleurs. Cet ancien hôtel, dont les étages avaient été transformés en une copropriété de logements, était connu pour avoir abrité, au rez-de-chaussée, le cabaret-théâtre *Les Trois Baudets* où débutèrent Brassens, Brel, Guy Béart et bien d'autres.

En 1996, un projet vit le jour pour redonner vie à ce bâtiment : le transformer en centre d'accueil et d'ins-

truction pour les appelés effectuant leur service militaire dans la police. Dans ce but, la Ville de Paris a acquis l'immeuble. Mais l'abandon du service militaire a sonné le glas de cette ambition.

Aujourd'hui, un nouveau projet a vu le jour, matérialisé par l'octroi d'un permis de construire en juin 1999 à la société SGIM (une des sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris). Celui-ci prévoit la construction, dans les étages supérieurs, de 36 logements en



PLA, tout en préservant les façades de style "Art déco", qui sont belles bien qu'assez dégradées.

Les locaux de l'ancien théâtre-cabaret au rez-de-chaussée seront conservés mais leur destination future reste à définir, dans l'attente d'un

repreneur. (Comme nous l'avons indiqué, des discussions ont lieu à ce sujet avec Charles Aznavour.)

Les travaux n'ont pas encore débuté, les financements se faisant attendre. La SGIM espère ouvrir le chantier l'an prochain.

4 Hôpital Bretonneau : 245 lits de gériatrie et 85 logements pour le personnel de l'Assistance publique

Après une série de péripéties dont le 18e du mois s'est fait l'écho, la construction du nouvel hôpital Bretonneau, dans le triangle matérialisé par les rues Carpeaux, Etex et Joseph de Maistre, est sur de bons rails.

Pièce maîtresse de ce programme, la réalisation d'un ensemble gériatrique comprenant 245 lits pour personnes âgées, un centre de consultation et un service d'odontologie (soins dentaires). Sur ce même terrain, à la pointe du triangle formé par

les rues Etex et Joseph-de-Maistre, trois bâtiments comprenant 85 logements HLM destinés aux personnels de l'Assistance publique sont construits par l'OPAC.

Le chantier a commencé à l'été 1998. Les bâtiments de logements en sont aux travaux d'aménagement intérieur. Le gros œuvre de la plateforme hospitalière devrait être achevé, si le calendrier est respecté, en janvier 2000. L'hôpital devrait être entièrement achevé au début de 2001.

5 Les 99 logements de la rue d'Oslo : chantier en cours

Entre le 158 rue Lamarck et le 5 rue d'Oslo, les promoteurs privés Kaufman et Broad font bâtir actuellement un ensemble de 99 logements,

plus un commerce et 103 places de parking, à la place d'un ancien atelier de menuiserie fermé depuis longtemps.

6 ZAC Moskova : tout devrait être achevé en 2001

Petit à petit, la ZAC Moskova prend forme. Cet immense projet comprend la réalisation de 492 logements HLM, dont 40 % en PLA, 5 % en PLA-TS (très sociaux) et 30 % en PLI, une école maternelle, une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes, et des bureaux et locaux commerciaux.

Jacques Chirac, maire de Paris, avait décidé en 1988 la création de cette ZAC (zone d'aménagement concerté) sur l'emplacement d'un vieux quartier, vétuste et insalubre mais ne manquant pas d'allure avec ses ruelles étroites, ses petites mai-

sons, ses cours et ses arbres... Tout l'ancien quartier devait être rasé. Mais la bataille menée par les habitants a finalement amené la Ville de Paris, en 1996, à accepter qu'une trentaine de bâtiments anciens soient conservés.

La réalisation de la ZAC doit en principe s'achever en 2001. Aujourd'hui, plusieurs chantiers sont terminés, d'autres débutent ou se poursuivent. En août dernier, le chantier de l'école maternelle a démarré et en est au stade du gros œuvre. Sa livraison est prévue pour la rentrée 2000.

Le rythme de construction de loge-

ments ne faiblit pas. Plusieurs programmes ont commencé l'été dernier et à la rentrée ; la plupart concernent des logements en PLA-PLI. De leur côté, la SEERI et la COPRIM ont lancé la construction d'un immeuble de 55 logements en accession à la propriété rue Leibniz. Tous ces chantiers devraient être livrés au premier trimestre 2001. Enfin, au cours de l'année 2000, débutera la construction de la maison pour personnes âgées dépendantes au 111 boulevard Ney et 10-14 rue Angélique Compoint.

A ce jour, 226 logements ont été livrés ainsi que l'ensemble du 107-109 boulevard Ney, comprenant des bureaux et des activités.

7 Institut de Soudure : 97 logements sociaux

L'Institut de soudure n'est plus qu'un lointain souvenir. Ce bâtiment situé à l'angle de la rue Philippe-de-Girard et du boulevard de la Chapelle, appartenant à la ville de Paris, est désormais un vaste chantier. Seules les façades conservées (avec quelques modifications), et notamment les bas-reliefs métalliques, rappelleront aux riverains qu'il y a quelques années, cette immeuble abritait un établissement privé d'enseignement technique.

Depuis cet été, les pelleteuses sont entrées en action, marquant ainsi la première étape d'un projet qui prévoit la construction de 97 logements sociaux de type PLA et de 75 places de parking.

Antoine Lagneau

L'Echo de la Chapelle - Echo de Montmartre ne paraît plus

L'hebdo gratuit *L'Echo des Parisiens*, avec ses éditions *L'Echo de Montmartre* et *L'Echo de la Chapelle*, a cessé de paraître en novembre. Ce projet ambitieux, un "gratuit" décliné par quartiers et ayant un contenu rédactionnel plus important que les *Paris-boum-boum* et autres, supposait un budget important fourni par la publicité. Mais beaucoup d'annonceurs, qui avaient été alléchés par les tarifs bas consentis au départ, n'ont pas renouvelé leur contrat.

L'entreprise est donc en cessation de paiement, et ses salariés, permanents et pigistes, attendent d'être fixés sur leur sort.

Y aura-t-il un repreneur ou bien le tribunal de commerce décidera-t-il la liquidation judiciaire ? On devrait le savoir dans les premiers jours de décembre.

SUR L'AGENDA

Dans cette colonne, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui nous sont transmises par les associations ou organisations du 18e.

11-12 décembre : Portes ouvertes à Montmartre aux artistes

Samedi 11 et dimanche 12 décembre, de 11 h à 21 h 30, un certain nombre de résidents de la cité *Montmartre aux artistes*, 189 rue Ordener, organisent avec leur association des locataires une journée "Portes ouvertes en liberté", au cours de laquelle le public pourra visiter les ateliers et découvrir les œuvres.

9 décembre : soirée Henri Michaux à la Halle-St-Pierre

Le jeudi 9 décembre à 19 h, à la Halle Saint-Pierre, 2 rue Ronsard, métro Anvers, les Parvis Poétiques proposent une heure de poésie : *Henri Michaux a cent ans*, avec les poètes Alain Jouffroy et Serge Sautereau, en présence de Micheline Phan Kim, la fille adoptive du poète. Entrée et participation libres. Réservations au 01 42 58 72 89.

8 décembre : un débat sur l'OMC

Mercredi 8 décembre à partir de 20 h, les Verts du 18e organisent un "débat de bar" sur l'Organisation Mondiale du Commerce. La rencontre - ouverte à tous se déroulera au café Olympique-LMP, 20 rue Léon (métro Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers). Renseignements : 01 42 52 90 98.

5 décembre : stage de danse orientale

Stage de danse orientale dimanche 5 décembre avec Lillian Malki : style *Baladi* - structure du répertoire traditionnel égyptien dite *Ashra Baladi*. Lieu du stage : RIDC, 104 bd de Clichy (métro Blanche ou Place Clichy). Cours toute l'année (styles *Sh'abi*, *Baladi*, *Sharqi*), débutants le lundi de 19 h à 20 h 30, intermédiaires le mercredi de 19 h 30 à 21 h. Renseignements : Association Mosaïque, 7 rue Livingstone. 01 42 58 25 55.

Atelier sur "la voix" à l'Alambic

Du 11 janvier au 4 avril, les mardis de 19 h 30 à 23 h (sauf le 15 février), l'Alambic-Studio-Théâtre organise un atelier-stage sur la voix. Objectif : meilleure expression orale, l'art oratoire, tout ce qui concerne le parler. Douze séances, quinze participants maximum. Entraînement collectif puis à tour de rôle personnalisé. Possibilité de prise en charge par la formation professionnelle permanente. Renseignements sur le programme et sur les tarifs : 12 rue Neuve de la Chardonnière (métro Simplon), 01 42 23 07 66.

VIE PRATIQUE

Les nouveaux
numéros
de téléphone
de la mairie

Depuis le 22 novembre, après la modification de l'installation téléphonique de la mairie du 18^e, les numéros suivants peuvent être composés directement sans passer par le standard :

■ Secrétariats du cabinet du maire, des adjoints au maire et élus, du secrétaire général : 01 53 41 18 18.

■ Caisse de la mairie (régie) : 01 53 41 17 36.

■ Etat-civil :
- Déclaration de naissance et de reconnaissance : 01 53 41 17 68.
- Dossier de mariage : 01 53 41 17 05.
- Déclaration de décès : 01 53 41 17 63.

- Fiches d'état-civil : 01 53 41 17 64.
- Livret de famille : 01 53 41 17 65.

■ Elections : 01 53 41 17 25.

■ Inscriptions en crèche : 01 53 41 17 20.

■ Inscriptions scolaires : 01 53 41 17 20.

■ Affaires militaires : 01 53 41 17 35.

■ Affaires générales (copie conforme, certificat d'hérédité, attestation d'accueil, certificat de vie maritale, enquêtes publiques, permis de construire, bureau du logement, etc.) : 01 53 41 17 30.

■ Antennes de la préfecture de police (carte grise, carte d'identité, passeport, etc.) : 01 53 41 17 78.

Services 18 :
120 m² rue Leibniz
pour les services
de proximité

Après un an et demi d'hébergement à la mairie du 18^e, l'association Services 18 vient d'emménager dans une maison coquette du quartier de la Moskova. L'inauguration de ce local de 120 m² a eu lieu le 26 novembre en présence de Daniel Vaillant, Colette Horel, préfet de Paris, et Dominique Demangel, adjointe au maire du 18^e chargée des affaires sociales.

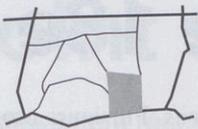
Services 18 est une association tournée vers le service de proximité, qui recherche et repère des prestataires et les met en relation avec les habitants qui en font la demande. Ses domaines d'intervention : périscolaire, garde d'enfants, aide administrative, entretien de la maison, aide aux personnes, etc...

Elle fournit en outre une aide aux associations, depuis leur création jusqu'au fonctionnement et à la gestion.

□ Services 18, 40 rue Leibniz, 75018 Paris. 01 44 85 84 25.

La vie
des quartiers

Goutte d'or



Ouverture imminente de la
bibliothèque Goutte d'Or

Retardée à plusieurs reprises pour diverses raisons, l'ouverture de la bibliothèque de la rue Fleury (près du boulevard de la Chapelle) est maintenant prévue pour la mi-décembre. Effectivement, tout est prêt.

L'ouverture tant attendue de la bibliothèque Goutte d'Or aura normalement lieu mi-décembre... ou au plus tard en janvier 2000 ! Le conservateur, Jérôme Barthélémy, qui travaille depuis plus de quatre ans à son élaboration, est le premier à déplorer ce retard, surtout dû à des problèmes de livraison d'étagères danoises. Il ne manque pas grand chose car livres, tables et ordinateurs sont installés.

Télérama a écrit, un peu perfidement, qu'on attendait... que Jean Tibéri ait une date libre sur son agenda pour venir l'inaugurer, mais en fait le cabinet du maire a donné son feu vert.

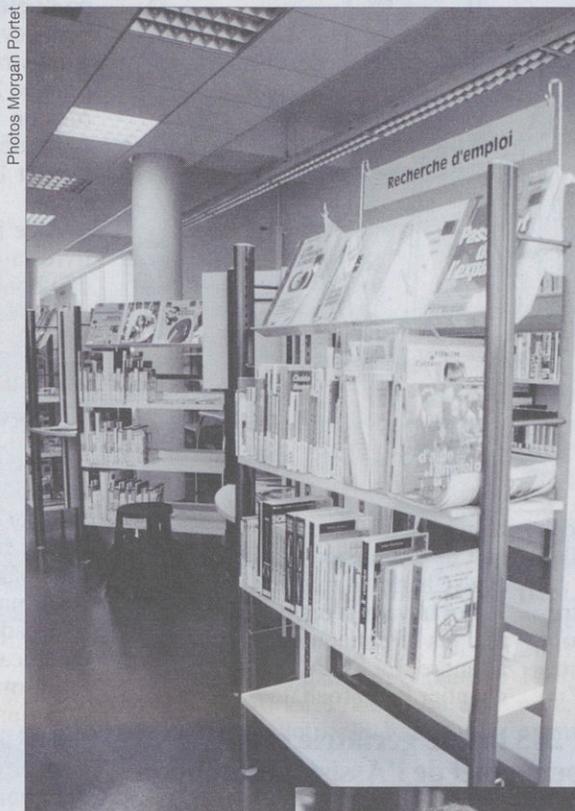
Dès l'ouverture, le public pourra apprécier la richesse des supports à consulter où à emprunter.

La bibliothèque fait partie du réseau des 55 bibliothèques municipales parisiennes, mais elle n'est pas tout à fait comme les autres car elle est conçue pour répondre aux besoins particuliers du quartier de la Goutte d'Or. C'est par exemple la seule bibliothèque du réseau municipal à proposer un rayon et un service entier à la recherche d'emploi, baptisé "Infodor". Destiné aux personnes en difficulté mais aussi à tous ceux qui recherchent de la documentation sur la réorientation, Infodor propose 950 documents en prêt (tels que des fiches du CIDJ, des publications de l'Onisep, des manuels de préparation aux concours, etc.) mais aussi un accès à Internet et un poste CD-Rom. Mais «la seule chose qu'il n'y aura pas, c'est les offres d'emplois», rappelle Jérôme Barthélémy, qui s'est inspiré de la "Cité des métiers" de la Ville pour créer Infodor.

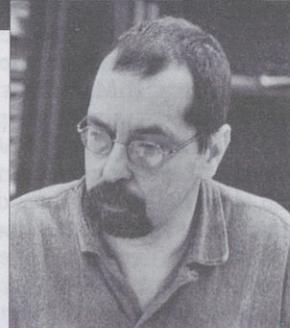
Musiques urbaines

La seconde spécificité de la bibliothèque repose surtout sur l'orientation des collections de disques : beaucoup de musiques urbaines tels que le hip hop, le rap, la techno, le rock mais aussi environ 2 000 disques de musique classique... pour satisfaire tous les goûts.

L'accueil jouera donc un rôle important, surtout dans ce quartier peuplé d'enfants peu enclins peut-être à venir d'office dans une biblio-



Ci-dessus : les rayons Infodor, consacrés à ce qui concerne l'emploi. Ci-contre : Jérôme Barthélémy, le conservateur.



thèque aussi grande. L'équipe de bibliothécaires prévoit d'aller à la rencontre du public par des systèmes qui seront progressivement mis en place : porter des livres à domicile, faire de la bibliothèque de rue ; bref, poser des jalons à l'extérieur, ce qui, selon Jérôme Barthélémy, «nécessite un fonctionnement interne solide. Nous n'avons pas une conception bibliothèque-tour d'ivoire, et ces souhaits aboutiront à plus ou moins long terme.» Sur place déjà, une salle de 50m² au quatrième étage est prévue pour l'animation et pour des associations de soutien scolaire.

D'apparence très vaste, la bibliothèque (conçue par le cabinet d'archi-

tecte Constantini-Regimbal) comprend en fait cinq plateaux empilés de cinq rectangles de 8 m sur 30 m : en tout 934 m² avec 50 places assises.

Le public aura seulement accès aux quatre premiers étages. Au rez-de-chaussée, il y a peu de livres car l'endroit est prévu pour être plutôt un espace détente et pour ne pas dissuader le public d'entrer.

23 000 livres

Au premier étage, c'est Infodor mais aussi 23 000 livres de langue, de littérature, les documentaires, les livres en gros caractère et à écouter. Pour la fiction adultes, la bibliothèque a volontairement acheté de nombreux romans policiers car «ils sont un bon reflet de la situation sociale des gens de tous les pays. De plus, nous ne souhaitons pas créer un ghetto séparant polar et littérature.» Jérôme Barthélémy avoue même «connaître mieux certains pays grâce aux polars».

Au deuxième étage, on trouve les livres d'art, de musique, de sport et les bandes dessinées mais aussi des postes Internet et CD-Rom.

Le troisième étage, réservé à la jeunesse, est un coin de paradis très bien aménagé pour les tout petits avec 12000 livres pour enfants, 13 000 CD et cassettes et 25 places assises.

La bibliothèque sera donc un pôle culturel important pour les habitants de la Goutte d'Or. Elle a vraiment pour vocation d'être une bibliothèque de quartier, un lieu où l'on se sent à l'aise et où l'accès est pour tous.

Philomène Bouillon

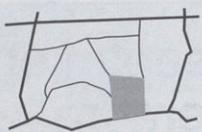
□ Renseignements : Bibliothèque Goutte d'Or, 2-4 rue de Fleury (à l'angle du boulevard de la Chapelle). Tél. 01 53 09 26 10.

Horaires : Mardi, jeudi, vendredi : 13 h à 19 h. Mercredi, samedi : 10 h à 18 h.

Délai de grâce pour Pop' Flors

Nous faisons écho dans notre dernière parution de la fermeture au 15 novembre du magasin de fleurs, Pop' Flors, situé sur la place Château-Rouge. Fermeture retardée sine die. En tout cas, précise la responsable du magasin il y aura encore des fleurs et des sapins sur le trottoir de Château-Rouge au moins jusqu'à Noël.

Goutte d'or



Voyageurs de tous les temps au "Grand Hôtel Barbès"

Un exemple de l'utilité sociale des petits hôtels meublés de quartier : lieux d'accueil pour des personnes n'ayant guère les moyens d'avoir un vrai appartement, et souvent lieux de convivialité...



Nassima, qui assure l'accueil au Grand Hôtel Barbès. Son grand-père, avant elle, a dirigé l'affaire depuis 1980.



Une des chambres, donnant sur le marché Dejean.

Un grand berger allemand avec une oreille pendante veille derrière le rideau blanc de la fenêtre sur rue, dans la loge. C'est Nassima qui tient le grand comptoir brun, en face des boîtes aux lettres, à l'entrée du Grand Hôtel Barbès. Entre le téléphone et le passage des clients dans cet hôtel de 59 chambres, cette femme blonde d'origine algérienne est affairée.

Locataires permanents

Gérard passe. Son grand rire s'entend de loin. Une conversation s'engage sur un ami locataire de l'hôtel, qui est à l'hôpital. Gérard est un homme grand, entre 50 et 60 ans, ancien conducteur de camions, aimable et pourvu d'un remarquable nez, qui habite ici, au 21 rue des Poissonniers depuis déjà plusieurs années.

« On est venus de Savoie, moi et ma femme, explique-t-il. On pensait chercher un appartement. Mais j'étais un peu négligent, on s'est installés ici et ensuite on s'est habitués. » Les deux vivent dans une chambre où ils ont pendu

quelques objets, mis quelques photos au mur ; en attendant, assure Gérard, un héritage de sa mère. Elle, Marie-Josèphe, la soixantaine, a vendu le bar qu'elle tenait quelques années auparavant. Comme la poignée d'autres locataires "permanents", ils restent ici, un peu obligés par leur situation matérielle, un peu de plein gré. Les prix pour cela : 100 francs la nuit pour la chambre simple, 120 la double ; il n'y a pas de prix spéciaux en fonction de la durée ou de l'ancienneté. L'hôtel est en rénovation, les prix vont augmenter de 10 et 20 F.

Une affaire de famille

Gérard, d'une voix forte, assure que l'on manque d'ordre en France ; mais cela vole au-dessus de la tête de Nassima. Elle en a déjà tant entendu... Elle assure l'accueil ici depuis trois ans. Son grand-père Meliti Mohandoili avait racheté l'hôtel en 1980 et avait vendu le café qui fait face à la loge au rez-de-chaussée (et que l'on peut toujours

rejoindre par l'intérieur). Cet actuel Café Dejean donne directement sur le marché de Château Rouge.

« Mon grand-père avait plusieurs autres affaires, raconte Nassima, des hôtels et des cafés place Clichy, à Stalingrad... » C'est resté une affaire de famille, l'oncle et le frère de Nassima étant également dans le coup.

Quant au Grand Hôtel Barbès, pendant longtemps il a été quasiment réservé à une clientèle d'Algériens, entre autres beaucoup de retraités qui avaient travaillé en France et qui faisaient leur petite visite annuelle dans le quartier. Avec le départ du grand-père Meliti, les visiteurs se sont diversifiés... « On s'est rendu compte que si on voulait tenir - d'autant plus qu'il n'y a plus autant de visas pour venir d'Algérie -, il fallait accepter tout le monde.

(Suite page 10)

Une association pour le Droit au calme du côté de la rue de Panama

Droit au calme : une nouvelle association vient de se créer rue de Panama, comprenant aussi des riverains des rue Dejean, Doudeauville, Léon, Poissonniers, Poulet et Suez, de tout un quartier proche du métro Château-Rouge, vivant quotidiennement dans des conditions difficiles de bruit, de malpropreté, quelquefois de peur.

« Pour une cohabitation harmonieuse et pour la défense des intérêts de tous les résidents du quartier, dans le respect de la loi, contre les vols, les trafics, le racket, la drogue. Nous demandons le contrôle de la sécurité et de l'hygiène, la mise en conformité des commerces à la réglementation, une intervention concertée pour faire cesser les nuisances, la suppression du marché aux voleurs », souligne un tract distribué et affiché dans les immeubles concernés, invitant les riverains à agir collectivement.

Association 1901, enregistrée en préfecture début novembre, Droit au calme ne comptait à ses débuts qu'une cinquantaine d'adhérents mais se fait fort d'une pétition signée de 250 per-

sonnes et adressée en juillet au préfet de police, au procureur de la République, au maire de Paris et à celui du 18e. Elle réclamait une action coordonnée du parquet, des douanes, de la police, des services d'hygiène et des responsables de la Ville.

« J'habite rue de Panama depuis un peu plus de trois mois. C'est un quartier sympa et convivial : j'y ai connu en si peu de temps plus de gens qu'en quatre ans rue Championnet où j'habitais auparavant, mais j'avais mal mesuré l'ampleur des nuisances, déclare Bernadette Delmotte, secrétaire et porte-parole de l'association.

« Certaines boutiques se sont implantées dans un laisser-aller total, ne respectant aucune norme d'hygiène. Le marché aux voleurs s'est installé dans les rues de Suez et de Panama. Déballages sur les capots des voitures, impossibilité de circuler et tout ce bruit avec des voix qui portent et des cris qui résonnent et se réverbèrent dans ces rues étroites. Et tous les soirs, dès qu'il ne fait pas trop froid, de 18 h ou 20 h jusqu'à 23 h, minuit ou plus tard, jusqu'à deux cents per-

sonnes occupent les rues, s'interpellent, bavardent, se disputent, boivent de la bière.

« Les vendeurs à la sauvette sont plutôt polis, leurs clients moins. Mais surtout, la présence de cette foule a provoqué un autre afflux, celui des dealers et des camés qu'on retrouve jusque dans nos cages d'escaliers. Le petit trafic en cache certainement d'autres bien plus importants, témoins ces limousines immatriculées en Allemagne, Belgique, Hollande apparues récemment. »

Bernadette Delmotte cependant avertit : « L'esprit de notre association est clair : ni haine ni racisme. Nous ne sommes pas "à droite" ni "à gauche", nous représentons diverses sensibilités, cependant nous n'avons pas d'adhérents du Front national et nous n'en voulons pas. Nous refusons les amalgames et ce n'est pas parce que la plupart des gens qui occupent nos rues le soir sont noirs ou arabes que nous généraliserons, et que nous admettrons la chasse au faciès. »

Parlant en son nom propre, elle ajoute : « J'apprécie d'avoir tous ces

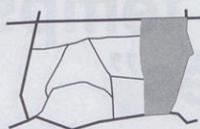
commerces exotiques à ma porte mais... il y a des limites, chacun doit s'adapter et se respecter. On ne peut pas admettre qu'on hurle la nuit, qu'on pisse dans la rue, qu'on y jette canettes et boîtes de bière. Qui prétendra qu'il s'agit d'une autre culture ? J'ai du respect pour la culture africaine, tout ce qu'elle nous a apporté, mais cela n'a rien à voir avec une culture. De plus, je comprends et je plains la misère des drogués mais cela ne signifie pas qu'ils puissent occuper nos escaliers. »

L'Association Droit au calme est actuellement en cours de développement, chaque adhérent s'occupant de sensibiliser les gens de son immeuble. Elle entend agir concrètement. Rendez-vous est déjà pris à la mairie du 18e. Des actions de rue sont envisagées et des contacts ont été établis avec des juristes en vue de plaintes collectives qui, espère-t-elle, ne seront pas classées sans suite.

Marie-Pierre Larrivé

□ Contact : Bernadette Delmotte, 9 rue de Panama. 01 42 62 03 72.

Chapelle



Procès d'Olive 18 contre le Sleep'In et la Boutique : verdict le 17 décembre

La petite salle de la 8e chambre de la 3e section du Tribunal de grande instance de Paris était pleine à craquer pour l'audience matinale du vendredi 5 novembre : celle-ci était entièrement consacrée au procès intenté par l'association Olive 18 et un syndicat de copropriétaires de la rue Philippe de Girard aux centres d'accueil pour toxicomanes la Boutique et le Sleep'In. (Voir notre dernier numéro.

Contrairement à la première et brève audience d'octobre, Denise Barile, la présidente d'Olive 18, n'était pas venue seule : quelques dizaines de membres de son association avaient fait le déplacement. Moins nombreux, mais tout aussi

déterminés, des supporters des structures d'assistance aux usagers de drogue du quartier de la Chapelle étaient également présents.

Du côté des avocats, le rapport de force était inverse. L'avocate d'Olive 18 et des copropriétaires, manifestement néophyte dans les questions de toxicomanie, se trouvait un peu seule face à la demi-douzaine de coaccusés et confrères venus défendre la Boutique et le Sleep'In.

L'audience, qui a duré 3 heures et demi – ce qui est exceptionnellement long devant un Tribunal de grande instance –, a été menée de main de maître par des juges attentifs aux arguments des uns et des autres. Sans être des spécialistes de la question, les magistrats de cette chambre

connaissent déjà le problème, puisque ce sont eux qui avaient ordonné une conciliation il y a plus d'un an dans l'affaire qui opposait la Boutique de la rue Beaurepaire (10e) à une association de ce quartier.

Le représentant du ministère public, intervenant en dernier, n'a pas apporté d'aide aux adhérents d'Olive 18 et aux copropriétaires : il a insisté sur le fait que l'intérêt particulier de certains riverains ne pèse pas le même poids que l'intérêt général d'une politique de réduction des risques décidée par les pouvoirs publics. Le jugement a été mis en délibéré et sera rendu le vendredi 17 décembre.

Sylvain Garel



Bertrando Lofori

(Suite de la page 9)

C'était un peu difficile à faire passer», se souvient Nassima.

Aujourd'hui, ils sont trois à mener la barque : une femme de ménage, un veilleur de nuit et elle-même à la loge. Nassima aime son travail, accueille les hôtes d'un jour comme ceux de plusieurs semaines, les touristes - qui sont les plus nombreux - comme les familles ; elle peut donner un peu d'assurance à telle femme seule d'origine étrangère, parfois même aider à obtenir aides ou logements. «Je ne fais pas cela parce que je serais une assistante sociale, insiste-t-elle, c'est tout simplement un coup de main : quand vous voyez des gens dans des situations difficiles, ça vous prend au cœur.»

C'est notamment le cas pour des familles qui viennent de son pays, l'Algérie ; c'est déjà arrivé que Nassima leur permette de faire de la cuisine dans les chambres, histoire de faciliter la vie avec les enfants ; et de fil en aiguille et en sympathisant, elle est contente aujourd'hui de raconter qu'elle leur a trouvé un appartement, ou que les papiers sont en cours.

An début de cette année, la Préfecture lui a envoyé deux familles africaines, des anciens de l'occupation de St-Bernard. Au Grand Hôtel Barbès, ils attendent d'être relogés.

Des scènes d'un film

Les chambres sont sobres, simples, il reste quelque chose de la modeste grandeur d'autrefois, avec les moulures au plafond. L'hôtel n'a pas été beaucoup rénové, des serrures coincées, des tuyaux fuyants, son état est plutôt vétuste. Ce qui fait que l'ambiance XIXe siècle, quelque part, est restée. Les chambres du nord et du nord-est ont vue sur le marché de Château-Rouge.

L'année dernière, des scènes du film *A vendre* ont été tournées dans l'hôtel. Il est sorti dans les salles, il doit passer sur Canal+. C'est l'histoire d'une femme provinciale qui monte à Paris et qui se réfugie dans une série de petits hôtels, l'histoire d'une cavale.

«Il y a de tout dans ce quartier», affirme encore Gérard, mais il ne voudrait pour rien au monde aller dans un autre. Le berger allemand acquiesce en tapant de sa queue par terre.

Silke Rotzoll

L'implantation d'un centre de "tri sélectif des ordures" sur la cour du Maroc se heurte au refus des riverains

On reparle de la "cour du Maroc", à la limite du 18e et du 19e : cette fois, il s'agirait d'y implanter un centre de tri sélectif des déchets ménagers. Les habitants du 18e et du 19e voudraient qu'on y crée un espace vert de 4 hectares. Mais les entrepôts Tafanel lorgnent eux aussi sur ce site...

On a appris soudain, le 8 novembre par un article du *Parisien*, que le Sycotom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) envisageait trois sites possibles, dont deux dans le 18e, pour implanter un centre de tri sélectif des déchets.

L'un des trois sites étudiés se situe dans le 12e, à Bercy, les deux autres sont : d'une part la "cour du Maroc" rue d'Aubervilliers, d'autre part l'espace situé derrière le périphérique, à la Porte de la Chapelle, là où se trouve déjà une déchetterie.

Tri sélectif obligatoire en 2 002

Qu'est-ce que le tri sélectif ?

Il s'agit de mettre à la disposition de la population, dans les immeubles, plusieurs poubelles différentes : on dépose le verre dans la poubelle à couvercle blanc, les journaux dans la poubelle à couvercle bleu, les emballages plastiques dans celle à couvercle jaune, une dernière poubelle à couvercle vert contenant le reste des ordures ménagères.

Ce système permet un recyclage des déchets et évite des gaspillages et des pollutions.

La loi sur le tri sélectif des déchets entrera en application en 2 002. Actuellement, à Paris, seuls les habitants du 13e arrondissement sont concernés par ce tri, pour lequel exis-

te un centre dans le 13e, rue Brune-seau. En 2 002, l'ensemble de la population parisienne devra prendre cette nouvelle habitude.

Dans ce cadre, la Ville de Paris désire implanter d'autres centres de tri sélectif et de stockage des ordures ménagères dans les arrondissements périphériques. Pour ce faire, le Sycotom cherche des emplacements.

Un terrain très convoité

Quand on a appris que la cour du Maroc était envisagée, ce fut une levée de boucliers.

Ce terrain de 4 hectares appartenant à la SNCF, à la limite du 18e et du 19e, a servi dans le passé à stocker des matériels et rebuts divers. C'est à cet endroit que les riverains ont découvert en octobre 98 un dépôt illicite de fûts de produits toxiques. C'est là qu'en 1999 la société Transfer stockait des déchets et gravats de chantiers de travaux publics sans les autorisations exigées par la loi. Actuellement, le terrain est inutilisé.

Les habitants des quartiers voisins (dont celui de la Chapelle) voudraient majoritairement que la cour du Maroc devienne un espace vert : les "jardins d'Eole" (ainsi nommés parce qu'ils seraient près de la voie du RER Eole). Daniel Vaillant, il y a quelques années, avait préconisé avec force cette solution.



Mais ce terrain est aussi convoité par la société Tafanel, qui a des entrepôts un peu plus au nord, de l'autre côté du pont Riquet, et qui a besoin de s'agrandir. Tafanel livre des boissons à trois mille clients à l'intérieur de Paris (cafés, restaurants). Ces boissons arrivent par train et sont ici chargées sur des camions (130 véhicules actuellement). Les riverains de la rue d'Aubervilliers voudraient bien être débarrassés du bruit et de la pollution engendrés par le trafic continu des camions.

Voici donc maintenant un troisième projet pour cette cour : traitement des ordures, avec là aussi des va-et-vient de camions à prévoir.

L'association *Les Jardins d'Eole*, qui milite pour l'espace vert de 4 hectares, s'indigne de l'absence de concertation de la part de la mairie

La vie des quartiers

Montmartre



Un grand acteur est parti...

Daniel Ivernel, mort ce mois-ci, habitait Montmartre.

Daniel Ivernel est mort le 11 novembre. Un grand acteur a disparu. Il habitait à Montmartre, rue de l'Armée d'Orient. Il avait 81 ans.

Daniel Ivernel, c'était le duc Alexandre de Médicis, cynique et truculent, au côté de Gérard Philipe dans *Lorenzaccio* de Musset. C'était Danton au côté de Robespierre-Jean Vilar dans *La mort de Danton* de Büchner. C'était le roi dans *Becket* de Jean Anouilh, au côté de Bruno Crémier, lors de la création de cette pièce. Il a joué Ionesco, Tchekov, Racine, Tennessee Williams, Giraudoux, Camus, Calderon et tant d'autres...

Au cinéma, il n'a pas eu beaucoup de grands rôles, il ne les cherchait pas : c'était avant tout un acteur de théâtre et il faisait du cinéma pour gagner sa vie. Les réalisateurs lui ont souvent fait incarner des gangsters, peut-être à cause du regard un peu ambigu que lui donnaient ses yeux étirés vers l'arrière entre des pommettes larges.

Un autre comédien, Jean Hérel¹, qui a été son ami et qui habite aussi à Montmartre, rue des Martyrs, se souvient : «C'était juste avant la guerre, nous avions entre 16 et 20 ans, nous apprenions la comédie au Conservatoire de Versailles. Avec Ivernel et moi, il y avait Alain Vian, le frère de Boris Vian, et Jean Carmet.

«Nous sommes venus ensemble au Conservatoire national d'art dramatique à Paris. En même temps que nous, il y avait Bernard Blier, François Périer, Michel Bouquet, j'en oublie... Après les cours, nous allions au théâtre. Quelquefois nous montions nous-mêmes des petits spectacles, je me souviens d'un Britannicus où Ivernel était Néron. Nous prenions le train à Saint-Lazare à 1 heure du matin

pour rentrer à Versailles, et le lendemain il fallait être à 10 h aux cours. Nous avons loué un appartement à Paris, à deux pour partager le loyer. Nous aimions rire, courir les filles, quelle vie !» En 1939, Daniel Ivernel et Jean Hérel font leurs débuts à la Porte-Saint-Martin, dans *le Bossu*.

«On a continué à se voir souvent», raconte Jean Hérel. Après la guerre, Ivernel passe quelques semaines à la Comédie française, avant d'entrer dans la troupe de Marcel Herrand, puis chez Dullin, enfin chez Jean Vilar qui l'a recruté pour le premier festival d'Avignon et avec qui, de 1955 à 1964, il participe à l'extraordinaire aventure du TNP.

Ivernel sélectionnait avec rigueur les pièces dans lesquelles il jouait : «Je ne veux pas rentrer chez moi après le spectacle avec la honte en moi», disait-il. Il habitait Montmartre depuis très longtemps, à plusieurs adresses, notamment rue Germain Pilon. Il a joué au théâtre Montmartre-Galabru *La Cruche*, de Courteline.

Ces dernières années, il était très dépressif. La mort en 1988 de sa femme, la comédienne Christiane Lasquin, l'avait laissé désemparé. Sa dernière apparition sur scène, c'était en 1995 pour une comédie anglaise, *Le martin-pêcheur*, au Théâtre Saint-Georges. Sa vue baissait, il craignait de ne plus pouvoir jouer.

Il y a une incertitude sur les circonstances de sa mort. La plupart des journaux disent qu'il s'est suicidé, mais le *Figaro* affirme qu'il a été victime d'une mauvaise chute chez lui. Il est enterré au cimetière Montmartre.

André Constant

¹ Jean Hérel a joué entre autres dans la troupe de Raymond Hermantier, et dans la compagnie Renaud-Barrault.



Daniel Keller, président de l'association Les Jardins d'Eole (à droite) lors d'une récente manifestation devant la cour du Maroc : «Nous continuons à nous battre pour un jardin de 4 hectares, pas 2,3 hectares...»

de Paris et déclare que «les habitants et leurs associations ne laisseront jamais faire un tel projet, indice supplémentaire du mépris qu'affiche la Ville de Paris à leur égard». Autre association très active dans le quartier, *Gare aux Pollutions* déplore que les associations du quartier aient appris ce projet en lisant la presse et exige l'abandon «de toute velléité d'implanter des sites industriels avec leur activité polluante et porteurs d'insécurité, sur la cour du Maroc».

Le Sycotom a rappelé qu'aucune décision n'a encore été prise.

Quoi qu'il en soit, si le projet d'un centre de tri des ordures dans la cour du Maroc était maintenu, le syndicat intercommunal se heurterait à des riverains bien organisés et qui ont une expérience de la lutte contre ce type de projets.

Entrevue avec Daniel Vaillant

L'association *Les Jardins d'Eole* a été reçue le 24 novembre par Daniel Vaillant, maire du 18e, et Daniel Marcovitch, député du secteur, pour parler de la cour du Maroc.

Le rendez-vous avait été pris bien avant que soit évoqué le projet de centre de tri des ordures. Sur ce point précis, MM. Vaillant et Marcovitch se sont montrés rassurants. Selon eux, il n'y a guère de risque de voir s'installer le tri des ordures sur la cour du Maroc. L'autre site étudié dans le 18e, près de la Porte de la Chapelle, loin de toute habitation, paraît plus adapté et ne suscite, jusqu'à présent, aucune contestation.

En revanche, Daniel Vaillant a confirmé qu'il est question d'agrandir les entrepôts Tafanel. Selon lui, la SNCF n'accepterait de laisser 2,3 hectares pour un espace vert sur la cour du Maroc que si elle peut y consacrer aussi 1,7 hectares à l'agrandissement de Tafanel. Les deux élus semblent prêts à accepter ce "deal".

«M. Vaillant a peu apprécié notre campagne de cartes postales», confie Daniel Keller, président des *Jardins d'Eole*. Cette association en effet, rappelant les positions affichées par

Daniel Vaillant il y a quelques années pour un jardin de 4 hectares, avait invité les habitants à lui envoyer des cartes. Daniel Vaillant répond qu'il ne s'agissait pas d'une "promesse", mais d'un "projet", et qu'actuellement il doit bien tenir compte de l'existence d'autres partenaires.

D'autres sites sont possibles

Daniel Keller annonce que son association continuera à se battre. Car, dit-il, «il y a d'autres solutions au problème de Tafanel». Il comprend qu'il est absurde de réclamer, comme l'ont fait certains, l'éloignement de Tafanel en banlieue : cette solution libérerait les riverains de la rue d'Aubervilliers des va-et-vient de camions ; mais, en allongeant les parcours de ces camions, elle aggraverait au total la pollution.

Mais, dit Daniel Keller, il existe à la limite du 18e et du 19e d'autres sites, proches des voies ferrées mais loin des habitations, qui conviendraient à Tafanel : la "gare des Mines" par exemple, ou les "entrepôts MGP". Par ailleurs, plutôt que d'agrandir les entrepôts Tafanel du 18e, ne serait-il pas plus astucieux d'installer un "Tafanel bis" au sud de Paris, qui desservirait les arrondissements de la rive gauche, par exemple près des voies ferrées du côté de la poterne des Peupliers ?

Un "comité de pilotage" de la cour du Maroc se réunira le 15 février. Il rassemblera des élus, des représentants des administrations, de la SNCF, mais les associations d'habitants en sont exclues.

Dernier projet imaginé par des responsables (ou irresponsables ?) : pour calmer les protestations des riverains de la rue d'Aubervilliers, ils envisagent de faire sortir les camions par la rue du Département, d'où ils gagneraient, côté 18e, le boulevard de la Chapelle. Commentaire de l'association *la Chapelle* lorsqu'elle a appris ce projet : «Les deux écoles sur le chemin ne manqueront pas d'apprécier.»

Nadia Djabali et René Molino

COMPTOIR JOFFRIN

Bijouterie - Joaillerie - Horlogerie - Orfèvrerie - Cadeaux

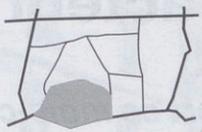
50 ans
à votre service

accueil
choix
qualité
conseil
création
transformation
réparation
estimation

26 - 28, rue Hermel 75018 PARIS - tél. : 01.46.06.40.25 - fax : 01.46.06.30.81

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 45 à 19 h sans interruption.
Nocturne jusqu'à 20 h du mardi 14 au vendredi 24 décembre.
Ouvert dimanche 12 et dimanche 19 le matin.

Montmartre



Problèmes de sécurité sur la place des Abbesses où le nouveau poste de police est ouvert.

Ca y est : le poste de police des Abbesses est ouvert, tous les jours en semaine de 14 à 22 h. Ce n'est pas une simple "vigie" : on peut y déposer plainte, signaler des problèmes, demander des renseignements administratifs.

Créé en 1983, ce local de police n'était pas resté ouvert longtemps : ni la préfecture de police ni la mairie de Paris n'étaient, convaincues de l'utilité d'une police de proximité. Ces derniers temps, sa réouverture était demandée par des habitants de plus en plus nombreux du quartier, préoccupés de voir se créer sur la place des Abbesses un climat d'insécurité, ainsi que par la municipalité du 18e.

Fait significatif : de nombreuses personnes sont intervenues sur ce point pendant la réunion publique que Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18e, et Bertrand Delanoë, conseiller d'arrondissement chargé des questions du site de Montmartre, ont tenue le 9 novembre à l'école Foyatier (et au cours de laquelle nombre de problèmes du quartier ont été débattus). Les intervenants ont insisté sur un fait que chacun peut constater : la présence de plus en plus insistante sur la place des Abbesses d'une petite bande inquiétante.

La place : un lieu de rencontre

Il ne faut pas céder aux fantasmes : il y a des gens qui, dès qu'ils voient cinq jeunes réunis (surtout s'ils sont noirs ou arabes), s'imaginent tout de suite qu'ils préparent un mauvais coup : réactions anti-jeunes ou racisme ordinaire, conscient ou inconscient... Or la plupart des jeunes qui stationnent là le soir ne sont pas des délinquants ; la place est seulement pour eux un lieu de rencontre. Le

quartier des Abbesses n'est pas habité seulement par la clientèle "branchée-friquée" de certains cafés ; il y existe aussi des immeubles vétustes, habités par des familles pauvres, dans des appartements trop petits où les jeunes n'ont qu'une envie : sortir. Et qu'y a-t-il à Montmartre comme lieux où ils puissent retrouver leurs copains ? Christophe Caresche affirme : «Lorsqu'ils voient qu'il n'y a pas de place pour eux dans les équipements mis en place par la Ville de Paris, ils se sentent mis en marge...»

La place : un lieu de rencontre

Mais il est vrai aussi que des délinquants trouvent abri parmi ces groupes de jeunes. Les habitants du quartier peuvent voir tel et tel qui guette, tels autres qui s'isolent un instant du côté du square – pour quels trafics ? D'autres jouent la provocation envers les passants : entourant les femmes seules qui sortent du métro, cassant volontairement des bouteilles au passage de personnes âgées, etc. Même s'il y a peu d'agressions caractérisées (notamment des sacs à main arrachés), ils cherchent à faire régner un climat de crainte. Une dame dont les fenêtres donnent sur la place se plaint des combats de pit-bulls qui, dit-elle, ont lieu la nuit. Des mères de famille expliquent qu'elles hésitent à envoyer leurs enfants au square.

Pourquoi la police ne fait-elle rien ? demandent certains. Or la police intervient souvent sur cette place, effectue

des contrôles d'identité, parfois sans douceur d'ailleurs. Mais ce n'est pas un délit de stationner sur la place des Abbesses, et on ne peut pas encourager la chasse au faciès.

Assez souvent des policiers, en civil mais armés, se cachent à l'intérieur de la crèche dont les fenêtres donnent sur la place, afin de surveiller. Des parents ont protesté et la directrice de la crèche a fait connaître ses réserves. Ce fait, évoqué au cours de la réunion du 9 novembre, a suscité la réaction d'une personne présente : «Ils feraient mieux d'être sur la place au lieu de se cacher !» Il y a un décalage, peut-être inévitable, entre la pratique policière qui vise à prendre les délinquants en flagrant délit (seul moyen de les arrêter), et l'attente d'une partie de la population qui voudrait une police très visible, s'imaginant que cela suffirait à régler les problèmes...

A la suite d'une agression d'un chauffeur du Montmartrobus aux Abbesses, Roger Chinaud, conseiller de Paris (DL), a écrit au préfet de police. Celui-ci, dans une réponse du meilleur style administratif, indique qu'il a «immédiatement renouvelé les instructions aux fonctionnaires de police pour qu'ils intensifient les opérations de sécurisation» dans ce secteur et qu'ils «prennent l'attache des riverains afin de les informer des dispositions prises». Des effectifs de police, dit-il, «sont présents quotidiennement sur ce site sensible».

N.M.

Le restaurant Chez Patachou condamné à démolir sa terrasse

Suite du feuilleton de la terrasse du restaurant *Chez Patachou* : un nouveau jugement a été rendu le 19 novembre. La SCI Panorama, propriétaire, est condamnée à démolir la terrasse construite sans permis de construire, sous astreinte de 1 000 francs par jour de retard. Toutefois, M. Bordes, patron de *Chez Patachou*, peut faire appel ; ce jugement n'est donc pas forcément définitif.

On se rappelle que M. Bordes avait déjà été condamné une première fois, à une amende, sur plainte de la Ville de Paris, pour avoir construit cette terrasse illicitement ; mais à l'époque, le tribunal n'avait pas ordonné la démolition.

L'affaire a rebondi lorsque des associations de riverains, ainsi que des voisins (et des concurrents) de M. Bordes, ont à leur tour engagé une procédure en référé (procédure d'urgence) pour demander la démolition : ils ont gagné en première instance, mais perdu en appel : la Cour a déclaré qu'il n'était pas possible de trancher cette affaire en procédure d'urgence.

C'est donc une troisième procédure, sur le fond celle-ci et pas en urgence, qui vient de trouver une première conclusion.

Commentaire de l'Association de défense de Montmartre (ADDM 18), qui s'était portée "partie intervenante" dans cette affaire : «C'est pour nous un pas important. Ce jugement peut faire réfléchir ceux qui sont tentés de procéder à des constructions sans autorisation ou de supprimer des espaces verts protégés.»

Les riverains des boulevards ne désarment pas

Dans sa lutte contre le stationnement des autocars de touristes, le Collectif des riverains des boulevards de Rochechouart et de Clichy ne désarme pas. 108 grandes pancartes rouges portant en lettres blanches *Non aux autocars* ont été posées sous les fenêtres et sur les balcons. Impossible de ne pas les voir. Les organisateurs en ont manqué, tant étaient nombreux les habitants qui voulaient les afficher.

La mairie de Paris a annoncé son projet d'une "charte" qui lierait la Ville, la préfecture de police, les professionnels du tourisme et les gérants de parking (voir notre dernier numéro). Cette annonce, qui prouve que l'action des riverains est payante, ne satisfait pas le Collectif : «Quand on voit que les autocaristes ne tiennent aucun compte des règlements actuellement en place, on peut se demander si une "charte" sera plus efficace.» Ce que veulent ces riverains, c'est l'interdiction totale du stationnement et de l'arrêt des cars sur les boulevards.

Ils ont reçu le renfort de Bertrand Delanoë, chef de file des élus socia-



108 grandes pancartes *Non aux autocars* sont apparues sur les façades.

listes parisiens, qui va même plus loin : «Il faut faire accepter que les cars de touristes ne puissent plus entrer et circuler dans Paris», a-t-il déclaré au

cours d'une réunion le 9 novembre. Nul doute que des électeurs le lui rappelleront s'il sort vainqueur des prochaines élections municipales.

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Millogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

La vie des quartiers

Montmartre



Un recours contre le projet de la rue de l'Abreuvoir

La polémique continue rue de l'Abreuvoir à propos du projet de suppression de places de stationnement.

Ce projet prend place dans une opération de restauration de la rue. Les travaux auraient déjà dû commencer et certains riverains s'interrogent. Une lettre du 3 août dernier signée de Vincent Reina, adjoint au maire de Paris, précisait : le projet qui sera mis en œuvre prévoit sur la rive impaire cinq places de stationnement longitudinal et deux aires de livraison, l'une vis-à-vis de la crèche, l'autre au droit du restaurant *la Maison Rose*. Pour ces riverains, tout est clair : le projet, élaboré après une concertation avec les associations d'habitants au sein de la de la "commission Montmartre", est prêt, les marteaux piqueurs devraient entrer en action.

Le charme de la rue

D'autres riverains, groupés dans l'association *Vivre à Montmartre*, ne l'entendent pas de cette oreille et utilisent tous les arguments possibles pour empêcher cette opération. Ils disent leur crainte de « voir disparaître la beauté de cette rue » lorsqu'on y aura construit « des trottoirs surélevés » pour empêcher le stationnement de véhicules. Effectivement, le charme de cette rue pavée vient en partie de l'absence de trottoirs : deux rigoles sur les côtés, à l'ancienne, séparent l'espace des piétons et celui des voitures. Mais, vérification faite, il n'est pas question de créer des trottoirs : ce sont des bornes en pierre qui seront implantées des deux côtés de la rue, rendant le stationnement impossible sauf sur les sept emplacements prévus.

Vivre à Montmartre s'insurge au nom du « droit de vivre normalement » dans la ville et de la « liberté d'aller et venir ». Elle argue du fait qu'il est impossible de se garer dans les rues alentour, que le réaménagement entraînera un encombrement perpétuel de la rue à chaque livraison, et d'une sécurité compromise entre autres « par des trafiquants en tous genres attirés par la surface libre de ce trottoir » ! L'association a formé le 1er octobre un recours gracieux devant le maire de Paris. Est-ce la raison pour laquelle les travaux n'ont toujours pas démarré ?

Le deuxième numéro de Télé Montmartre, une édition encourageante



Bertrando Lofori

Des membres de l'équipe de Télé-Montmartre en action l'été dernier.

Deux cent trente personnes se sont donné rendez-vous, mardi 16 novembre, au cabaret *les Coulisses*, tout en haut de la Butte, pour la sortie du deuxième numéro officiel de *Télé Montmartre*, la «télévision locale» du 18e arrondissement. Une diffusion empreinte d'une «lumière d'été et (d'un) habillage d'automne».

Créée en septembre 1998 par le *Centre d'animation des Abbesses*, cette télévision locale compte désormais près de 170 adhérents qui filment, décortiquent et auscultent l'arrondissement. Ne disposant pas d'un canal hertzien, les programmes sont pour l'instant diffusés dans des endroits publics (par exemple des cafés) ou lors d'événements culturels (festivals de courts-métrages...).

Le cabaret affichait presque complet. Les spectateurs, regroupés autour des quatre écrans de télévision disposés dans la salle, ont pu découvrir, pendant l'heure qu'a duré la projection, les onze sujets proposés dont l'apprécié *Été 99, une légère anxiété* réalisé par David Gobert, *La Tosca* de Marcello Gambin qui a d'ailleurs interprété «live» l'air du célèbre opéra, *Un cadavre exquis*, micro-trottoir expérimental réalisé par Édouard et Damien, ou encore *Histoire d'une faim*, un conte social de Laurent Beauplet.

L'ambition de *Télé Montmartre*, «permettre à tous ceux qui le souhaitent de proposer, tourner et mon-

ter des sujets», a donc été largement remplie, malgré, certains le déplorent, un manque de sujets de proximité et d'actualité directement liés au 18e arrondissement. Toutefois, des changements notables ont été apportés à ce numéro, notamment au niveau de la programmation. Il faut par ailleurs noter la qualité de l'habillage, réalisé par Samuel Verstraete. Une légère défection du public est toutefois à déplorer (300 personnes étaient présentes lors de la première édition au printemps).

«Nous avons distribué un questionnaire aux personnes présentes afin qu'elles jugent aussi bien notre communicabilité que l'intérêt, la réalisation et la pertinence des sujets. Il nous permettra de prendre du recul et de nous juger objectivement», dit Henry Etcheverry, directeur du Centre des Abbesses.

Un numéro 3 est en préparation ainsi qu'un «best of», réunissant les meilleurs moments des programmes de *Télé Montmartre*. «Nous voudrions être encore plus près des gens, être révélateurs de notre quartier, plaide Marcello Gambin, nous voulons aller à la rencontre et à l'écoute des personnes qui sont le cœur du 18e arrondissement.»

Alors, si vous croisez des personnages coiffés de casques et portant caméras, ne vous inquiétez pas, il s'agit de membres de l'équipe de *Télé Montmartre* en action.

Florence Legal

Travaux au métro Anvers pour agrandir la salle des billets

Les travaux du métro Anvers touchent à leur fin. Dans cette station qui voit passer chaque jour des foules de touristes, il s'agit de doubler la surface de la salle des billets, augmenter le nombre de passages d'entrée vers les quais et de sortie, installer des distributeurs automatiques de billets, un téléphone, un photomaton.

Des riverains auraient souhaité des travaux plus ambitieux, permettant d'ouvrir un deuxième accès à côté de la rue de Steinkerque, afin de désencombrer le passage piéton du boulevard. Ce ne sera pas pour cette fois-ci.

La vie des quartiers

Clignancourt



Mais où on va maintenant ?

Lamentations sur la fermeture d'un café

La *Chope de Château Rouge*, bar rendu célèbre par son «couscous gratuit» du vendredi et du samedi, a dû fermer ses portes du 21 octobre au 6 novembre suite à une plainte pour bruit déposée un an auparavant par des voisins. Ce lieu du 18e attire une foule nombreuse, jeune et bon enfant.

Cette fermeture a provoqué un certain désarroi auprès des clients et de certains autres commerçants et voisins. Pourquoi ce lieu chaleureux a-t-il été sanctionné ? Chaque jour, des clients, frustrés, s'exclamaient. «Pourquoi cette fermeture ? C'était pas bruyant ici !» disait l'un. «Il n'y avait aucune sorte de trafics, c'était sain !» disait un autre. «On leur fait payer la gratuité dans ce monde d'argent», ajoutait une personne âgée.

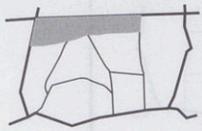
Une cliente a mis un feutre et une affichette invitant la clientèle à faire part de sa frustration sur la vitrine. Chaque jour, sur ce nouveau mur des lamentations, chacun exprima son mécontentement : «Réouvrez ou on casse tout !» – «Monsieur le maire, venez voir ce café avant d'agir !» – «Pourquoi fermer ce patrimoine du XXe siècle ?» et le célèbre : «Mais où on va maintenant ?»

Depuis la réouverture, le patron explique aux clients que ni le commissaire de police du quartier ni, encore moins, le maire du 18e n'étaient responsables de la fermeture. Il explique : «Ce lieu convivial est devenu un lieu de rencontre très actuel. Beaucoup d'artistes, chanteurs, musiciens, philosophes aiment à se retrouver ici. Mes trois salariés sont déclarés, notre cuisine est aux normes d'hygiène et nous avons supprimé le juke-box depuis trois mois...»

La sanction est-elle bien justifiée par rapport à la faute ? Pourquoi, s'étant écoulé un an depuis la plainte, ce jugement n'a-t-il pas pris en compte les progrès effectués entre temps ?

Mais enfin c'est le passé et il ne faut pas en faire un plat... pas même un plat de couscous !

Alain Nunez



Rénovation du mail de la rue Binet : la Ville a dû réviser ses leçons de concertation

On va "rénover" la rue René Binet et son mail. La Ville de Paris a engagé pour cela une concertation avec les habitants du quartier de la Porte Montmartre, concertation sur laquelle il y a quelques critiques à faire, et dont on peut tirer quelques leçons.

La rue René Binet, c'est cette avenue qui va de la Porte de Clignancourt à la Porte Montmartre, un peu en arrière du boulevard Ney, un peu en avant du périphérique. D'un côté se trouvent les cités de la Porte Montmartre ; de l'autre, le stade Bertrand Dauvin, le gymnase, la piscine, un grand jardin public, le Centre d'animation, la bibliothèque, le siège du club de football (l'Olympique Montmartre), le terrain de pétanque. C'est un lieu de vie important pour les habitants du quartier.

Un "mail", c'est une allée ou une promenade bordée d'arbres, comme l'est le large trottoir de cette rue.

Au printemps dernier donc, une exposition s'est tenue à la bibliothèque de la Porte Montmartre : les riverains étaient invités à se prononcer en faveur d'un des trois projets, bouclés et ficelés, présentés par les services de la Ville pour la rénovation de la rue et de son mail. Ce que les techniciens n'avaient pas prévu, c'est que la population a refusé de se prononcer pour l'un ou l'autre de ces projets, mais a

jeté son dévolu sur une synthèse des meilleures options des trois projets. Ce qui laisse entendre que la concertation aurait dû débiter en amont, au moment de la définition des objectifs du programme d'aménagement.

Zone trente

C'est alors qu'on en est venu là où on aurait dû commencer : une réunion a été organisée le 14 octobre, rassemblant autour des tables du café littéraire du *Petit Ney* les partenaires concernés par cette rénovation.

Il faut dire que la responsable des jardins et espaces verts au sein de la municipalité parisienne, Françoise de Panafieu, est justement député du secteur : une bonne raison pour elle d'attacher de l'importance à cette concertation. Il faut dire aussi que ce quartier est inclus dans un contrat de DSU ("développement social urbain") qui impose une concertation renforcée avec les habitants.

Tout récemment, un groupe de travail "cadre de vie" mis en place par Mme Lefebvre-Driancourt, chef de

projet du DSU de la Porte Montmartre, s'est réuni le 23 novembre pour réfléchir entre autres choses sur l'utilisation du mail et le réaménagement du square Marcel Sembat.

Il ressort de ces divers rendez-vous un projet d'aménagement qui transformera la rue Binet en "zone trente" (limitation de vitesse à 30 km/heure). Des ralentisseurs aux intersections avec les autres voies (avenue de la Porte Montmartre, rue Marcel Sembat, rue Frédéric Schneider, etc.) seront installés. Le projet comprend aussi une piste cyclable côté mail, en sens inverse de la circulation, et un élargissement de la chaussée côté habitations.

90 places en moins

Ces choix entraîneront la suppression de 92 places de stationnement, le faisant passer de 136 à 44 places disponibles. Philippe Durand, responsable de l'association le *Petit Ney*, explique : « Cette diminution des places de stationnements n'aura aucune incidence sur les riverains si l'on

recupère la centaine de places prises par la vente illégale de voitures et par les commerçants du Marché aux puces »

En effet, sur le "plateau Clignancourt", à un des bouts de la rue Binet, se tient un marché sauvage de voitures d'occasion, monopolisé d'ailleurs par quelques vendeurs qui se sont approprié l'espace. D'autre part, au long de la rue stationnent des "voitures ventouses", véhicules garés dans le quartier en raison de sa gratuité de stationnement mais qui n'appartiennent pas à des riverains. Notamment, des commerçants du Marché aux Puces proche laissent là en permanence des camionnettes qui sont des sortes d'annexes, de remises, comme si la place de stationnement était comprise dans leur patente...

La présence de ces véhicules semble être un important sujet de préoccupation : comment l'empêcher sans instaurer un stationnement payant - qui inévitablement serait payant pour les habitants du quartier aussi ?

En ce qui concerne le mail, il a été décidé de supprimer les deux plateaux de "boules lyonnaises" qui, selon un habitant du quartier, « ont été installés sans demander l'avis des habitants et ne sont utilisés que pour les besoins naturels des chiens ». Des "trott-net", sortes de sanisettes pour chiens, seraient installés. Il est prévu en outre de changer le revêtement du sol pour les promeneurs.

Plans définitifs en décembre

Les services de la Ville ont par ailleurs prévu des travaux de rénovation du square Marcel Sembat, espace vert jouxtant la rue Binet. Ce projet n'était pas inscrit à l'origine dans la réflexion concernant la rue et le mail, il devient par ce fait une contrainte supplémentaire pour laquelle il faudra faire place dans le programme des travaux.

La Ville souhaitait donc débiter ces travaux par la Porte de Clignancourt afin de laisser le temps de mettre en place le programme du square, et ainsi ne pas augmenter les coûts. Les habitants du quartier ont obtenu que les travaux commencent Porte Montmartre, la sécurisation de la rue Binet étant une revendication forte et ancienne, soutenue notamment par l'Amicale des locataires de la rue du Lieutenant-colonel Dax et par les parents d'élèves du quartier.

La remise des plans pour approbation définitive aura normalement lieu début décembre. Les travaux devraient commencer au début de 2000. Le coût de cette première tranche de travaux est de 4 millions sur un coût total de 15 millions de francs.

Nadia Djabali

Daniel Vaillant, Françoise de Panafieu et des écoliers ont planté un arbre sur le mail de la rue Belliard

« La Sainte Catherine, tout bois prend racine », dit un proverbe. C'est donc le jour de la Sainte Catherine, le 25 novembre, que Daniel Vaillant, maire du 18^e, Françoise de Panafieu, député du secteur et responsable des espaces verts à la municipalité de Paris, et le préfet Jean-Pierre Dupont, ont planté solennellement sur le mail de la rue Belliard, face au 123, un platane. Ils ont pour cela reçu l'aide (précieuse) de quelques élèves d'une classe de CM1 de l'école située en face - et, bien sûr, des jardiniers de la Ville.

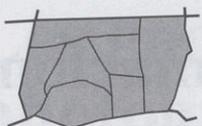
Cette plantation s'inscrivait dans l'opération *la Méridienne verte* qui consiste, à l'occasion du passage à l'an 2 000, à créer une ligne d'arbres, si possible d'espèces à assez grande longévité, à travers toute la France et la Catalogne, sur le tracé exact du méridien de Paris.

Après qu'un écolier eut entouré le tronc d'un ruban tricolore, on a pris les pelles pour combler le trou, et la cérémonie s'est achevée par un lâcher de ballons. Dans son discours, Daniel Vaillant a souhaité que la mairie de Paris inscrive au budget les fonds nécessaires à l'aménagement du "mail Belliard" ; celui-ci se situe sur l'ancien tracé du chemin de fer de Petite Ceinture, qui a été couvert à cet endroit.

Le nouveau platane est déjà grand : il a 25 ans d'âge. Il peut vivre plus de cent ans. Une vingtaine d'autres arbres ont été, ou vont être, plantés dans le 18^e dans le cadre de cette opération, et quelques dizaines d'autres dans les arrondissements de Paris situés sur le méridien, s'ajoutant aux quelque 486 000 arbres qui font de Paris la capitale qui en compte le plus grand nombre en Europe.



Le nouveau platane a déjà vingt-cinq ans d'âge.



90 000 m² de commerces à la porte d'Aubervilliers ?

La Porte Montmartre prépare Noël

Halloween a très bien marché à la Porte Montmartre : les enfants déguisés en sorcières et fantômes s'en sont donné à cœur joie ; une centaine de personnes, de la grand-mère au bébé, sont passés dans la cour où se déroulait la fête.

Maintenant les habitants des cités préparent les fêtes de Noël. Avec l'aide des gardiens, des spectacles de marionnettes sont en répétition et seront présentés dans les différents cours. L'Amicale de la rue du Lieutenant-colonel Dax a l'intention, comme l'an dernier, d'installer devant les escaliers d'immeubles des sapins fournis par l'OPAC et qui seront décorés avec les enfants.

Des commerces qui ouvrent

Alors que beaucoup de quartiers déplorent la fermeture progressive de petits commerces, les cités de la Porte Montmartre viennent d'en voir rouvrir quatre. La poissonnerie *les Marées*, avenue de la Porte Montmartre, repérable à cause du bas-relief en céramique qui orne sa façade, et qui jadis vendait essentiellement aux restaurants, avait fermé à l'été 1998 ; un autre poissonnier vient de reprendre le local, cette fois pour vendre aux clients du quartier (et des quartiers voisins). Viennent également d'ouvrir une laverie, un magasin de coupe de bois, un magasin de produits exotiques.

Manifestations de l'an 2000

"Ronde des étoiles" sur la Petite Ceinture

L'initiative de l'association Sirius, une circulation ferroviaire festive se prépare sur la Petite Ceinture de Paris pour les 14, 15 et 16 juillet 2000. Notre arrondissement sera relié avec les 17^e, 19^e, 20^e, 12^e et 13^e grâce à des trains qui feront la navette et circuleront sur la Petite Ceinture. Dans la journée, des expositions et animations sur la mémoire des quartiers feront revivre les quais ; le soir, un spectacle itinérant autour de danses et musiques d'origine multiculturelle permettra de faire la fête dans les trains.

Ce spectacle et ces animations associent amateurs et artistes. Au lieu d'être seulement "consommateur" des festivités de l'an 2000, vous pouvez devenir co-auteur d'un spectacle pour le passage au troisième millénaire. Quelle que soit l'activité que vous développez dans un atelier, dans un quartier, avec vos voisins et vos amis, vous pouvez trouver une place dans ce projet.

Virginie Chardin

□ Écrire à Sirius, 35 rue Didot, 75014 Paris. On peut aussi avoir des détails à l'association La Chapelle, 81 rue Riquet (01 40 34 19 75) ou au Petit Ney, 10 av. Porte Montmartre (01 42 52 24 96).

Un véritable complexe commercial régional, à l'image de ceux de Rosny 2 ou Vélizy, va-t-il surgir près de la porte d'Aubervilliers ? Le projet : un hypermarché de 14 000 m², une surface de vente (boutiques, restaurants) de 50 000 m², 4 500 places de stationnement, sur la ZAC (zone d'aménagement concerté) que la municipalité d'Aubervilliers a inscrite entre le boulevard périphérique, l'avenue Victor Hugo et le canal Saint-Denis. En plus d'Aubervilliers, toutes les communes limitrophes sont concernées... y compris le nord de Paris.

Pour Claire O'Petit, la présidente de la Maison du Commerce de Seine-St-Denis, qui fédère le commerce indépendant sur ce département du 93, «cette implantation, c'est la mort du commerce de proximité de la zone limitrophe de Paris, entendez, les 19^e et 18^e arrondissements, voire le 17^e». Ce cri d'alarme est repris par Denise Barile, présidente de l'association Olive 18, ainsi que par de nombreux représentants d'associations de défense des commerçants du 18^e, entre autres : le syndicat interprofessionnel des commerçants du marché de la

Chapelle, l'association des commerçants de la porte d'Aubervilliers, celles de l'avenue de Saint-Ouen et de la rue Championnet. Pour eux, ce serait un coup fatal porté aux commerces alentour et même dans des zones plus éloignées, comme la rue du Poteau, où les commerçants n'assureraient plus que du dépannage, générant un chiffre d'affaires insuffisant pour durer.

Le promoteur de l'opération – pour l'instant promoteur de l'idée – est la Compagnie des entrepôts et magasins généraux, une filiale de Paribas, venue il y a quatre ans déjà faire ses offres de service à la municipalité d'Aubervilliers. Jack Ralite, le maire, avait à l'époque décliné l'offre, souhaitant privilégier le commerce de proximité. Aujourd'hui, il accepte : car malgré les efforts, les commerces ferment leurs portes à Aubervilliers ; le centre commercial revitaliserait donc l'activité commerciale dans sa commune, espère-t-il. Et puis ce projet entrerait dans le plan de requalification urbaine de la Plaine Saint-Denis (cadre de vie, équipements et espaces verts, logements et bureaux), réaménagement amorcé à l'occasion de la

Coupe du monde de football en 1998.

Les choses pourraient être rapidement menées : travaux démarrant au printemps 2 000 pour une ouverture en 2 001... si la Commission départementale d'urbanisme commercial¹, qui se réunira en janvier à l'issue du rapport de l'étude de "faisabilité" actuellement en cours, se prononce pour. Claire O'Petit a organisé, avec le collectif de commerçants opposés au projet, un forum qui s'est tenu à la Bourse du Travail de Saint Denis. Un compte-rendu en a été tiré et diffusé à un certain nombre de députés. «C'est un sujet très grave, dit-elle. Il faut élargir ce débat au plan national.»

Brigitte Bâtonnier

1. Cette commission est composée du maire de la commune d'implantation, Aubervilliers, du maire de Saint-Denis, la commune la plus importante du canton, de représentants des Chambres de commerce et des métiers de la Seine-Saint-Denis, d'un représentant d'une organisation de consommateurs et d'un représentant du conseil général (qui est en l'occurrence le maire adjoint d'Aubervilliers). La décision se prend à la majorité de quatre voix (sur les six).

18^e LIVRES

Pour l'honneur de Paris, de Bertrand Delanoë

L'intérêt principal du livre est ailleurs, dans la prospective que Bertrand Delanoë propose sur l'évolution souhaitable de Paris, en s'appuyant sur plusieurs dossiers concrets, dont certains se situent dans le 18^e...

Il y a un côté utopiste, dans le bon sens du terme, à imaginer un Paris en 2020 où l'on pourrait louer un vélo « sur simple présentation d'un billet RATP du jour », où les nombreux taxis fonctionneraient au gaz et à l'électricité, où les quais seraient réservés aux deux-roues, rollers et piétons... Ce propos qui fera sourire les poli-

tiques pour qui tout n'est que rapports de force et contrôle d'appareil, intéressera ceux pour qui le réveil de Paris suppose la mise en application quotidienne de l'adage selon lequel rien de bon ne peut se faire sans (et a priori contre) les habitants.

Ce plaidoyer pour des formes de démocratie participative devrait être l'un des axes de la campagne des municipales de 2001 des forces de gauche dont la tête de liste pourrait être un certain... Bertrand Delanoë.

Noël Bouttier

□ Editions Calmann-Lévy, 120 F.

Impression Diffusion Graphique



L'imprimerie coopérative

au service de votre

communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

“Miettes de spectacles” : une compagnie d'enfants marionnettistes

Derrière un drap blanc tendu, en ombres chinoises, Léa, 11 ans, et Vivien, 10 ans, improvisent. Deux petites silhouettes noires racontent la nature : une fleur, une plume, de l'eau, et un fond musical de René Aubry servent de support à leur imagination. Attentive, Elisabeth Jeznach dirige ses jeunes élèves.

Elzbieta (en polonais) est metteur en scène et diplômée de l'école nationale de marionnettes de Wrocław en Pologne. Elle vient de créer dans le 18e la compagnie *Miettes de Spectacles* qui forme des enfants au théâtre de marionnettes. Les enfants ne sont plus de simples spectateurs mais des acteurs à part entière.

Cette troupe, miniature en taille mais grande en talent, a présenté dans un vrai théâtre en juin dernier sa première création intitulée *Au fil du temps* ; les enfants ont construit leur scénario, travaillé le décor et la mise en scène, manipulé les marionnettes : Robert la grosse tête à roulettes qui “fait caca” par terre (inspiré d'une œuvre de Roland Topor), un vieux Général d'une armée morte, la recette d'un Chaperon rouge à croquer, Gildas Pompon et Lily Kampucha les amoureux à tête de cafetière, sans oublier Farine et Sucre qu'il faut voir agiter bras et jambes en bois articulés pour aussitôt se prendre d'affection pour... ces deux vieilles boîtes en fer blanc à couvercle pointu !

Elisabeth Jeznach anime tous les mercredis après-midi un atelier de création artistique : le théâtre d'ombres, le jeu d'acteur, le travail de l'espace, de la matière, les improvisations d'his-

toires et la fabrication de marionnettes avec des objets de récupération (qui a eu l'honneur de l'émission *Complètement Marteau* à Canal J, où l'on pouvait voir les enfants transformer de vieux sacs en plastique en anges merveilleux). Ainsi, avec presque rien, Elisabeth fait émerger un univers qui permet aux enfants de jeter un pont entre rêve et réalité : de vieilles boîtes oubliées, des pommes de terres germées, des tissus usagés, de la pâte à modeler d'où surgissent des visages tellement expressifs que l'on pourrait surnommer Gepetta cette jeune femmedotée d'un sens artistique éblouissant.

Quant aux jeunes artistes, Léa et Vivien, ce sont des passionnés, des amoureux de la marionnette, ils aiment le théâtre, inventer des histoires. «*C'est leur univers à eux, leur trésor, leur secret qu'ils gardent jalousement*», dit en aparté Elisabeth.

Elle aussi, elle rêve. Elle rêve d'un vrai théâtre de marionnettes à Paris, comme il y en a dans toutes les villes et les villages de Pologne, où cet art fait partie intégrante de la culture profonde des habitants et prend sa source dans les traditions paysannes. La compagnie *Miettes de spectacles* ambi-

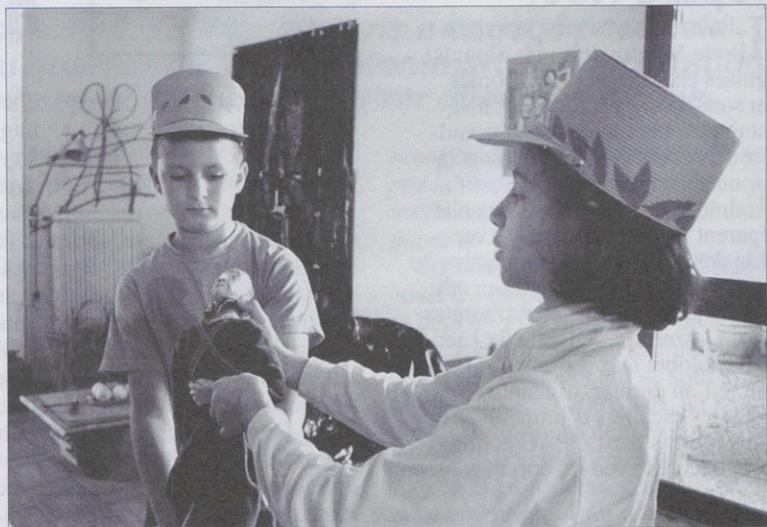


Photo Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

tionne de participer en septembre 2 000 au Festival mondial de la marionnette de Charleville. Ce serait une véritable première que de présenter une troupe d'enfants marionnettistes ! Le 18e aura droit à quelques “miettes” du gâteau : en avant-première, une représentation est prévue mercredi 15 décembre, à 18 h 30 à l'Olympic-LMP, 20 rue Léon.

Christine Brethé

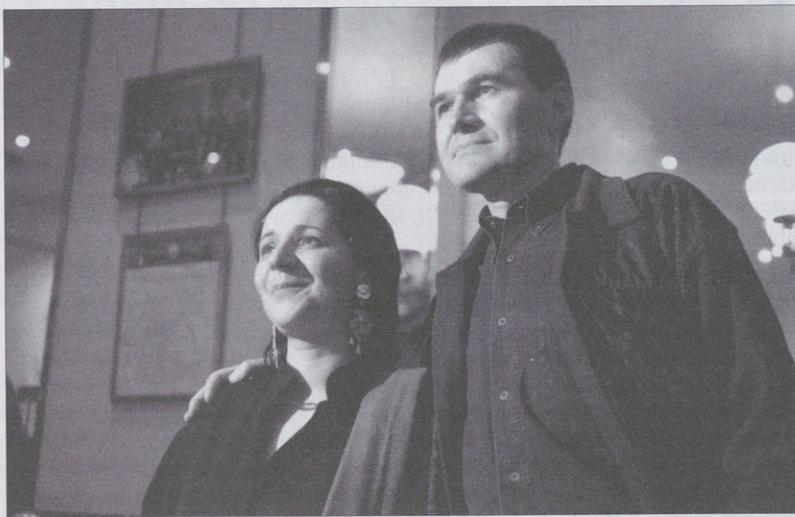
□ La compagnie *Miettes de Spectacles* recrute de jeunes marionnettistes de 7 à 13 ans. Répétitions au 82 rue Doudeauville les mercredis de 14 h à 16 h. Renseignements : 01 42 55 22 69.

Le deuxième prix Wepler à Antoine Volodine

«*49 anges mineurs ont traversé notre mémoire, un par narrat. En voici la liste.*» Ainsi s'achève le livre d'Antoine Volodine *Des anges mineurs* (édité par le Seuil) qui a obtenu le prix Wepler 1999.

Les narrats sont «*des textes post exotiques à cent pour cent*», «*des instantanés romanesques qui fixent une situation, des émotions, un conflit vibrant entre mémoire et réalité, entre imaginaire et souvenir*». On aura compris qu'on a affaire à un véritable “objet littéraire”, comme nous l'a confié un membre du jury, un livre magique qui ne manque pas d'humour et dont l'intrigue, impossible à résumer, s'organise autour d'un ingénieur accusé par des vieilles femmes après une catastrophe. On n'en dira pas plus pour laisser le plaisir de découvrir une nouvelle œuvre de cet écrivain discret qui a déjà publié de la science-fiction chez Denoël, puis des romans, dont *Des enfers fabuleux* chez Minuit avant de faire un détour par Gallimard avec *Nuit blanche en Balkhyrie*.

Ce prix a été créé l'an dernier à l'initiative de Marie-Rose Guarnieri qui dirige la *Librairie des Abbesses*. Elle réunit chaque année un jury composé d'une dizaine de personnes différentes, appartenant ou non au monde littéraire : postière, journalistes, simples lecteurs, les membres du jury ont lu presque une centaine de romans avant d'arrêter



Antoine Valodine et Marie-Rose Guarnieri, créatrice du Prix Wepler.

leur choix. Le lauréat a reçu un chèque de 50 000 F de la fondation La Poste.

Vincent de Swarte, un des dix auteurs qui faisaient partie de la présélection, s'est vu attribuer une mention, «*qui n'est pas un lot de consolation mais une façon d'encourager la création, la difficulté, la marge*». Il habite le 18e et son roman, *Requiem pour un barbare*, est paru chez Pauvert. Il a publié trois livres pour enfants et signe là son sixième ouvrage, qui présente le parcours initiatique et allégorique d'un enfant.

Au cours de la soirée de remise des prix, lundi 23 novembre, une grande foule se pressait à la brasse-

rie Wepler, place Clichy. Les extraits des œuvres sélectionnées, lus par les comédiens de la compagnie *les Livreurs*, ont eu moins de succès que les nourritures terrestres proposées par monsieur Bessière, le directeur de la brasserie, qui a eu l'idée originale d'offrir à chacun des lauréats, ad vitam aeternam, un verre de leur choix au Wepler ! De quoi renouer avec Henry Miller qui évoque dans *Jours tranquilles à Clichy* «*le café Wepler, qui fut longtemps mon repaire préféré. Je m'y suis assis par tous les temps et à toutes les heures du jour et de la nuit.. C'était pour moi un livre ouvert.*»

Danielle Fournier

Noël de chien : le commissaire de Nadine Monfils à Canal +

Noël de chien, court métrage de Nadine Monfils, sera diffusé sur Canal + le 23 décembre à 15 h 43. Comme dans les romans policiers de Nadine Monfils, l'action se déroule au pied de la butte Montmartre. On y retrouve quelques-uns des protagonistes de *Madame Édouard* et de *la Nuit des Coquelicots* : Léon, le flic qui tricote, est interprété par François Morel, Annie Cordy prête sa fantaisie à la secrétaire, et Jean-Claude Dreyfus se coule dans le rôle du clochard trop curieux. Sans oublier Babelutte, l'inférieur cabot du commissaire. Tout cela a été tourné, de manière militante, dans les locaux de l'impasse Marie-Blanche menacés par les promoteurs.

A.F.

Sur le site “Chambre noire”

Trois photographes collaborant au *18e du mois*, Christian Adnin, Dan Aucante et Thierry Nectoux, présentent leurs photos (notamment des images du 18e) sur leur site Internet *Chambre noire*. Chaque mois, ils ont un invité : ce mois-ci, Francine Bajande, photographe connue pour son travail sur les questions sociales, avec un reportage sur les femmes d'Algérie.

Adresse : <http://www.chambrenoire.com>.

Un atelier collage

L'association Plur' Art organise un atelier de collage le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30, pour jeunes et adultes. Le mercredi, les plus petits peuvent également s'initier à ce mode d'expression spontané et accessible à tous. Renseignements : Cathy Bion, association Plur' Art, 18 rue de Panama. 01 42 55 95 99.

18^e

CULTURE

Place Charles Dullin

Les Editeurs francophones associés

Cavalier vert, Noir Délire, Double fureur, Image passion, Pigal BD, La rose du désert, Granit, Rencontres... mais aussi Dictionnaires d'aujourd'hui, La philosophie en question, Editions rationalistes, Théâtre d'hier et d'aujourd'hui, L'univers viticole, Droit et technique... Cet inventaire hétérogène rassemble des noms de maisons d'édition et recouvre une unité singulière, les *Editeurs francophones associés*.

Implantés d'abord à la Porte Montmartre et maintenant place Charles Dullin, constitués en association en 1997 puis en société depuis juin 1999, les *Editeurs francophones associés* rassemblent une trentaine des petites maisons d'édition (françaises, suisses, québécoises) ayant mis leurs moyens en commun. Chaque éditeur est indépendant, spécialisé dans un créneau – du polar à la numismatique, du fantastique à la poésie, de l'économie à la linguistique, de la littérature nord-africaine au théâtre –, mais les *Editeurs francophones associés* centralisent la réception des manuscrits, les dispatchent, gèrent la diffusion et la distribution : envoi à des librairies, vente par correspondance, participation aux salons littéraires.

Petite structure, installée face au théâtre de l'Atelier avec cinq ou six personnes à demeure dont Daniel Moeiro, un des principaux actionnaires, pour gérer l'ensemble : une centaine d'ouvrages édités au total depuis 1997.

Rassemblement de convenance technique pour ces petits de l'édition mais aussi une certaine unité de style hors des sentiers battus et «des affinités plutôt libertaires», dit Daniel Moeiro, auteur lui-même de «*polars-délire jubilatoire*».

Les *Editeurs francophones associés* comptent quelques auteurs made in 18e (David Ruellan, un dramaturge qui habite rue Poulet, Yamina Prémillieu rue Nicolle...) mais leur «vedette» actuellement est Yves Couraud qui s'est fait une spécialité dans la science-fiction rurale et... libertaire.

En attendant l'an 2000 et la publication, chez Rencontres, de leur premier livre d'art (sur une fresque biblique réalisée dans un village du Loir-et-Cher, Meslay), les *Editeurs francophones associés* se lancent dans la presse. Ils vont sortir une revue de recherches et débats, *L'ire de l'ivre*, qui devrait devenir mensuelle et qui sera mise en dépôt dans les cafés littéraires.

M.P.L.

Dans le cadre des Rencontres photographiques du 18e Les gagnants du Prix de la photographie sociale et documentaire

Les Rencontres photographiques du 18e, qui en novembre ont présenté une trentaine d'expositions à travers l'arrondissement (voir notre dernier numéro), comportaient aussi un concours.

Le Prix de la photographie sociale et documentaire, organisé dans le cadre des Rencontres photographiques du 18e, a connu le succès : 230 participants. Le jury, composé de Claude Dityvon et Jean-Claude Gauthrand (photographes), Claudine Megendre (directrice artistique), Louis Raymond (chef tireur dans un grand laboratoire) et Brahim Chanchabi (photographe, commissaire général des Rencontres), a distingué vingt-cinq lauréats. Leurs meilleures photos seront exposées du 30 novembre au 20 décembre à la galerie *Autres regards*, 26 rue Montcalm (18e).

Le premier prix va à un reportage réalisé dans le 18e par la jeune photographe d'origine algérienne Zaia Ingold, un reportage dur sur *Le crack*.

Deuxième prix : un ensemble de photos très cohérent par la forme, silhouettes noires évoquant les gestes des *Hommes au travail*, réalisé par Michèle Schembri.

Troisième prix : par Eléonore Henry de Frahan, des images pudiques et sensibles sur un sujet difficile, les mineurs délinquants.

Le quatrième prix, *Enfants exceptionnels*, de Jean-François Fernandes, est un reportage sur des enfants autistes.

Cinquième prix : un sujet humoristique, *Chien en promenade sur les quais de la Seine...*

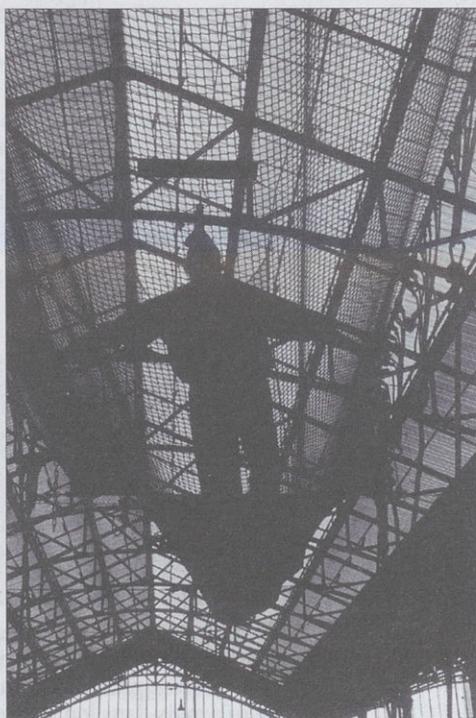


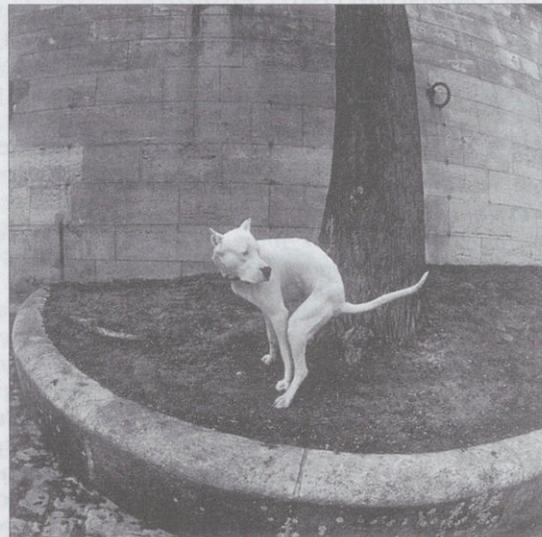
Photo du haut : Une des images du reportage sur "le crack" dans le 18e" de Zaia Ingold (premier prix).
Ci-dessus : Extrait de l'ensemble *Hommes au travail* de Michèle Schembri et de *Mineurs en errance* d'Eleonore de Frahan.

Les lauréats

1. Zaia Ingold : *Le crack dans le 18e*.
2. Michèle Schembri : *L'homme au travail*.
3. Eléonore Henry de Frahan : *Mineurs en errance*.
4. Jean-François Fernandes : *Enfants exceptionnels*.
5. Josiane Avril : *Chien en promenade*.
6. Andreas Lang : *Le camp de Romanes*.
7. Suzanne Fayt : *Images de banlieue*.
8. Daniel Julien : *Salza, portrait d'un village*.
9. Jacques Guillaume : *Paysages humains*.

• Du 10e au 25e, par ordre alphabétique :

- Loïc Bertrand : *La trace et le cri*.
- Emmanuel Carcano : *La double vie des Chibanis*.
- Cedric Faimali : *Premiers secours*.
- Marie-Pierre Dieterle : *Les tziganes roumains*.
- Céline Dominiak : *Portraits d'un village*.
- Valérie Gaillard : *Le Prado (foyer de jeunes)*.
- Julien Goldstein : *Vaudou haïtien*.
- Françoise Hamers : *Presqu'île de Gyda*.
- Guy Hersant : *La forêt de Crécy*.
- James Hervey : *Les Tamouls dans le 18e*.
- Anna Leroy : *Sortir du métro*.
- Pedro Lombardi : *Centre social à Evreux*.
- P. Panayotis : *Balades autour du 18e*.
- Maxence Rifflet : *Jeunes tziganes*.
- Christophe Smets : *Les chiffonniers du Caire*.
- Raphaël Trapet : *C'est pas tous les jours dimanche*.



Il n'y avait pas que des sujets dramatiques ou sérieux parmi les envois des concurrents. Témoin, le reportage plein d'humour de Josiane Avril, *Chien en promenade*, dont voici une image...

Prénom : Theo. Profession : marchand de tableaux. Domicile : 54 rue Lepic.

Une exposition se tient actuellement (jusqu'au 9 janvier) au Musée d'Orsay, consacrée à Theo Van Gogh, marchand de tableaux à Paris de 1879 à 1891, et frère de Vincent Van Gogh. On y voit de beaux tableaux. Mais son intérêt principal est historique : elle offre un regard sur la façon dont fonctionnait le marché de l'art à cette époque.

Ils ont les yeux bleus, les deux hommes qui emménagent, au début de juin 1886, au 54 rue Lepic, et ils sont tous deux rouquins, mais pour le reste très différents, bien que frères. Vincent Van Gogh, l'aîné, 34 ans, a les épaules larges quoiqu'il se tienne voûté, le visage rude, maigre et comme taillé au couteau, les lèvres assez charnues, il est vêtu d'une vareuse d'ouvrier. Theo, 29 ans, en costume cravate, semble beaucoup plus fragile et plus délicat. Vincent est peintre. Theo est marchand de tableaux, non pas à son compte, mais comme directeur salarié d'une des galeries de la riche maison Goupil, une des firmes les plus puissantes du commerce de l'art en Europe.

Il leur reste, à l'un comme à l'autre, moins de cinq ans à vivre. Mais les deux années que Vincent Van Gogh va passer à Montmartre chez son frère Theo font éclater un feu d'artifice dans l'histoire de la peinture : par ce bel été, dans ce Montmartre qui sent encore la campagne, Vincent est saisi par les couleurs et il peint, il peint sans cesse. Il ne cessera pas jusqu'à sa mort.

Les fils du pasteur

Vincent et Theo ont passé leur enfance dans un village de Hollande où leur père était pasteur de l'Église réformée. Le grand-père : pasteur aussi, ainsi qu'un des oncles. Les trois autres oncles étaient marchands de tableaux. L'un de ceux-ci, "oncle Cent" (diminutif de Vincent), avait acquis dans cette profession une position

enviable ; il était devenu en 1856 un des trois associés de "Goupil et Compagnie", où il détenait 30 % du capital (Goupil lui-même en avait 40 %). "Oncle Cent" revendra ses parts en 1878.

En 1869, à 17 ans, Vincent, le frère aîné, est embauché par Goupil et Cie ; il travaille à la succursale de La Haye, puis à Londres, à Paris quelques mois, de nouveau à Londres.

C'est un esprit tourmenté, désordonné, passant par des périodes d'exaltation, de mysticisme, puis d'un découragement qui le rend agressif et brutal. Il est limogé en 1876. Suivent dix années vagabondes, de Londres à Dordrecht, Bruxelles, Anvers... Il change constamment de lieu, d'amours, de projets d'avenir : commis de librairie, apprenti pasteur, évangéliste dans le bassin minier du Borinage, renvoyé par ses supérieurs qui trouvent qu'il s'engage trop aux côtés des miséreux, habitant deux ans avec une ancienne prostituée, sombrant par crises dans l'alcool... Il se découvre une passion : le dessin, la peinture, passion dévorante à laquelle, en 1880, il décide de consacrer sa vie. Il s'inscrit comme élève à l'Académie de peinture d'Anvers.

Depuis plusieurs années – et cette situation durera jusqu'à sa mort –, il vit aux crochets de sa famille, d'abord de son père (qui lui fait des reproches de plus en plus violents, jusqu'à la rupture), puis de son frère Theo.

Theo a été embauché lui aussi chez Goupil, en 1873, à seize ans et demi. Apprécié pour sa gentillesse, ne reculant pas devant les heures supplémentaires, il gravit les échelons. En 1879 il vient à Paris, où il est bientôt nommé directeur d'une des trois galeries de Goupil, celle du 19 boulevard Montmartre. Il ne gagne pas beaucoup d'argent. Et la pension qu'il verse à Vincent est pour lui une lourde charge.

Rendez-vous sous les Noces de Cana

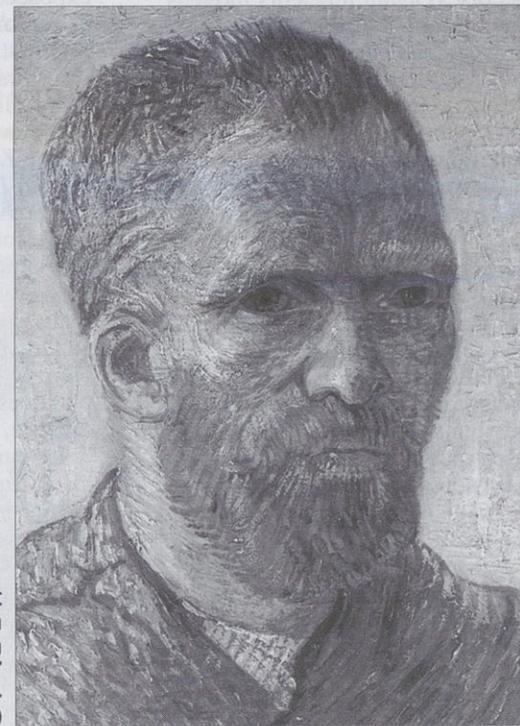
Les sentiments de Theo envers Vincent oscillent constamment : il aime et il admire depuis l'enfance ce frère plus audacieux, plus fort, plus imaginaire ; mais dans leur correspondance il lui reproche son attitude envers leur père, et son incapacité à discipliner sa vie. Vincent ne supporte pas ces critiques. Il ne comprend pas que Theo ne parvienne pas à vendre les peintures et les dessins qu'il lui envoie : il s'en agace. Theo lui répond qu'il doit améliorer son travail s'il veut qu'il soit vendable.

A cette époque, il faut le reconnaître, les œuvres de Vincent, d'une tonalité généralement sombre, sont de valeur pour le moins inégale : certaines toiles frappent par la force qui s'y exprime malgré une évidente maladresse (par exemple les *Mangeurs de pommes de terre*), mais beaucoup sont d'une consternante banalité. Dans une lettre à une de leurs sœurs, Theo écrit, en parlant de Vincent : «Maintenant il faut attendre qu'il montre s'il a du génie. Je le crois, et d'autres avec moi. Quand son travail sera bon, il deviendra un grand homme.»

Vincent Van Gogh, en ce début des années 1880 ; ne connaît presque rien à l'évolution de l'art moderne. Il n'a vu que très peu de toiles des impressionnistes. Il sait ce qu'il déteste : la



Theo Van Gogh en 1889 (photogra-)



Vincent Van Gogh en 1887 (auto-portrait)

peinture académique qu'on voulait lui enseigner à l'Académie d'Anvers – il a eu avec un professeur une altercation qui l'a obligé à quitter le cours. Il déteste la "grande" peinture des Bouguereau, Gérôme, Cabanel, Meissonnier, Detaille, Ziem et autres, ceux qui dominent à ce moment les institutions et le marché de l'art, ceux qu'on appellera plus tard les "pompiers" – ceux qui précisément sont les vedettes de la maison Goupil et Cie.

Mais, s'il sait ce qu'il n'aime pas, Vincent n'a pas encore une idée précise de la peinture qu'il veut faire.

Dans une lettre de février 1886, Theo lui suggère de venir à Paris. Il lui fera connaître les peintres "modernes". Il le fera admettre, lui promet-il, dans l'atelier de Cormon, à Montmartre, 104 boulevard de Clichy. Ferdinand Cormon, peintre officiel, peintre "pompiers", est néanmoins réputé comme un remarquable formateur.

Les peintres à Montmartre

Nombre de peintres cités dans cet article ont habité ou travaillé à Montmartre.

Diaz de la Peña a habité place Pigalle. Jongkind également (de 1846 à 1851), puis rue Cauchois.

Cormon, Gérôme, Delaunay, Landelle avaient leurs ateliers sur le boulevard de Clichy. Edouard Detaille habitait 40 rue Blanche, Félix Ziem 72 rue Lepic.

Auguste Renoir a eu son atelier 12 rue Cortot (1875-76) et 11 boulevard de Clichy (1887), il a habité 18 rue Houdon, 35 boulevard Rochechouart, au château des Brouillards (1889-90), 43 rue Caulaincourt (1902). Pissarro a habité 21 rue Berthe, 18 rue des Trois Frères (1878-83), 12 rue de l'Abreuvoir (1888-1892).

Seurat a travaillé 128 bis boulevard de Clichy (1884-89) où il était le voisin de Signac. Celui-ci y est resté jusqu'en 1888, date à laquelle il s'est installé à la Villa des Arts, 15 rue Hégésippe Moreau. Étaient locataires également à la Villa des Arts Eugène Carrière (de 1887 à sa mort en 1906), Cézanne (peu de temps), probablement Théodore Rousseau.

Gauguin, qui est né 52 rue des Martyrs, a habité une courte période dans cette même rue dans sa jeunesse. Toulouse-Lautrec a eu son atelier de 1886 à 1898 et a habité 21 rue Caulaincourt, à l'angle de la rue Tourlaque. Émile Bernard a eu son atelier 12 rue Cortot de 1906 à 1909.

(Source : Dictionnaire des peintres à Montmartre, d'André Roussard.)

Theo admire ce frère aîné plus audacieux et imaginaire...

Theo ne s'attend pas, toutefois, à ce que Vincent arrive tout de suite. Et voilà que le 1er mars 1886, sans préavis, un commissionnaire apporte à Theo un billet de son frère, écrit en français, hâtivement, à la gare du Nord : «*Mon cher Theo, ne m'en veux pas d'être venu tout d'un trait. J'y ai tant réfléchi et je crois que de cette manière nous gagnerons du temps. Serai au Louvre à partir de midi.*» Il lui donne rendez-vous dans le "Salon carré" du musée, devant les *Noces de Cana* de Véronèse.

Theo habite à ce moment un appartement minuscule rue de la Tour d'Auvergne, une pièce avec cuisine. Tout de suite, il apparaîtra qu'à deux, c'est invivable, surtout si Vincent veut y faire de la peinture ! Par un de ses amis, un courtier en tableaux nommé Portier, qui habite 54 rue Lepic (et qui avait essayé lui aussi, mais sans succès, de vendre des œuvres de Vincent), Theo trouvera à louer un trois pièces dans le même immeuble.

Genres nobles et genres mineurs

La décennie 1880-1890 marque un tournant dans l'histoire de l'art en France. Une certaine conception officielle de la peinture, celle des "pompiers", commence à décliner. Une génération de "modernes" accède à la célébrité : les impressionnistes Claude Monet, Renoir, Sisley, Pissarro (ils ont entre 40 et 50 ans), qui ont été vilipendés à leurs débuts, intéressent maintenant certains collectionneurs. Mais déjà émerge une nouvelle génération de très jeunes artistes, Signac, Seurat, Gauguin, Cézanne, Lautrec, Odilon Redon et d'autres.

La distinction entre genres "nobles" et genres "mineurs" est encore en vigueur, pour peu de temps. Les genres nobles, ce sont les grands sujets historiques, mythologiques ou religieux. Un peu en-dessous, les "scènes de genre", images de la vie courante ; dans ce domaine, les sujets "orientalistes", exotiques, sont à la mode, ainsi que les images de vie tranquille à la campagne, ou bien les scènes d'amour, chaste ou frivole. Encore plus bas, la peinture de paysages ; celle-ci est toutefois en cours de réhabilitation en raison du succès grandissant des peintres de l'école de Barbizon des années 1840, Théodore Rousseau, Daubigny, Diaz, Millet (le peintre des paysans), auxquels il faut ajouter Corot, Jongkind, Boudin... Tout en bas, les natures mortes.

Un des maîtres des genres "nobles", c'est Gérôme, 56 ans en 1880. Un tableau intitulé *Le siècle d'Auguste* lui a valu dès 1855 les faveurs de Napoléon III et la Légion d'honneur. En 1863, il a épousé une des filles de Goupil, le marchand de tableaux. Une de ses filles, à son tour, épousera en 1882 Étienne Boussod, associé et futur successeur de Goupil. On l'a compris, il fait la pluie et le beau temps dans l'entreprise qui emploie Theo Van Gogh.

"Le déshonneur de l'art français !"

Gérôme, riche, célèbre, puissant, a son atelier 65 boulevard de Clichy, il y reçoit de nombreux élèves. Toute sa vie, il sera un ennemi acharné des impressionnistes. Il s'est opposé, avec succès, à leur admission au *Salon*, qui est à cette époque la principale manifestation artistique annuelle. Lors de l'Exposition de 1900 encore, il arrêtera le Président de la République à l'entrée d'une salle dédiée à Claude Monet et ses amis, s'écriant : «*Arrêtez, Monsieur le Président, c'est ici le déshonneur de l'art français !*»

Un autre peintre "noble", Bouguereau, auteur de tableaux religieux ou mythologiques (*Vierge consolatrice* ou *Naissance de Vénus*), est sous contrat avec Goupil depuis 1866. Également chez Goupil, les peintres "officiels" Salmson, Landelle, Delaunay, et les spécialistes de scènes militaires Edouard Detaille et Alphonse de Neuville : la IIIe République, soucieuse de faire oublier la

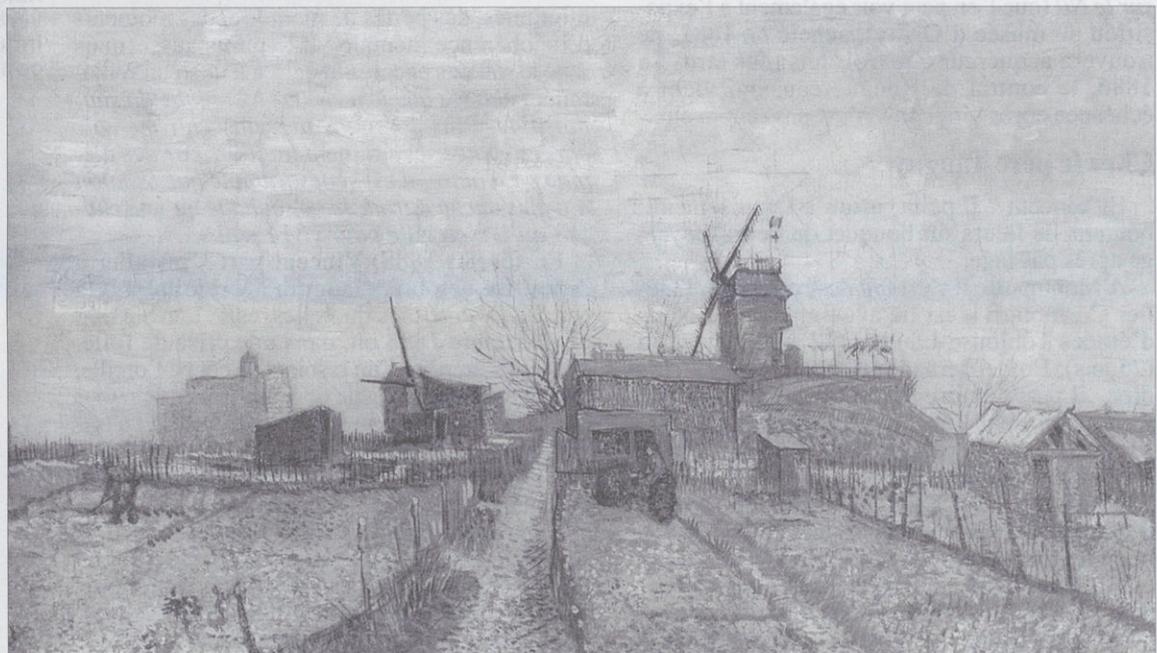
défaite de 1870, favorise les images exaltant l'héroïsme des soldats français.

Ces gens-là monopolisent les commandes publiques. Ils décorent le Panthéon, l'Opéra, le Louvre, l'Hôtel de Ville, la Sorbonne, des églises, des théâtres à travers toute la France.

Toutefois des brèches commencent à s'ouvrir dans ces positions. Car la spéculation s'est emparée de l'art. Les tableaux, les sculptures sont des placements, que des collectionneurs achètent au moment où leur cote est basse, avec l'idée de les revendre plus cher par la suite.

La maison Goupil et Cie, née en 1827, s'était formidablement développée grâce à la vente de reproductions de tableaux : d'abord sous forme de gravures, d'estampes, puis, à partir des années 1850, en utilisant la photographie, dont Goupil a été un des premiers à prévoir l'avenir. L'entreprise possède des succursales à Londres, Berlin, La Haye, New York. A Paris, elle a trois établissements : rue Chaptal, place de l'Opéra, et sur le très passant boulevard Montmartre (c'est là que travaille Theo), ainsi qu'une usine à Asnières où sont fabriquées les reproductions photographiques. Elle édite la revue *Les lettres et les arts*, les numéros spéciaux du *Figa-*

Detaille :
20 000 francs.
Monet :
680 francs.
Lautrec : 150.



Jardins potagers à Montmartre, par Vincent

ro consacrés au "Salon", etc.

Dans le catalogue des "Publications nouvelles de la maison Goupil et Cie", en 1879, année de l'arrivée de Theo à Paris, on trouve *La Vierge, l'Enfant Jésus et St Jean-Baptiste*, de Bouguereau, gravé à l'eau-forte ("sur blanc, 25 F, sur Chine, 30 F, épreuve d'art, 120 F")¹, *Le maréchal Prim*, de Régnault, *Ruines du palais des Tuileries*, de Delaunay... Dans la "galerie photographique", *Nymphes* de Bouguereau, *La sirène* et *Messagère des tempêtes* de Landelle, *L'Amour et la Volupté* d'Antony Serres, *Un brocanteur circassien* de Chlébowski, etc. (le Bouguereau à 20 F, les autres à 6 F), et des "cartes-albums", *L'Annonciation*, *La Visitation*, *Une messe à St-Philippe-du-Roule*, *Le meunier son fils et l'âne*, *Le retour de la fille repentante*, *Desdémone*, *Léda*, *Salut aux blessés*, *Trompette de husards*, *Baigneuse*, *Retour de la pêche*...

Theo Van Gogh ne s'occupe pas des reproductions, mais des tableaux. En dix ans qu'il passe à la galerie du boulevard Montmartre, il va acheter ou vendre environ 1 100 tableaux. Il achète directement aux artistes, ou bien à des collectionneurs, ou à d'autres marchands, ou à des intermédiaires professionnels comme ce Portier qui est son voisin rue Lepic. Il prend aussi des tableaux en dépôt, ne les achetant que lorsqu'il

a trouvé quelqu'un à qui les revendre ; dans ce cas, l'achat de l'œuvre à l'artiste et sa revente à un collectionneur apparaissent dans les comptes de la maison Goupil à la même date.

Les prix sont variables. Le grand tableau de Detaille *Attaque d'un convoi par des cuirassiers prussiens* (que l'on peut voir à l'exposition du musée d'Orsay) est, en 1880, payé à l'auteur 20 000 F (390 000 F d'aujourd'hui) et revendu à un collectionneur 50 000 F. *Memnon et Sesostris*, de Gérôme, fait à peu près les mêmes prix.

En 1886, Boussod et Valadon² (successeurs du vieil Adolphe Goupil qui prend sa retraite cette année-là) achètent à Londres le *Pont à Mantes* de Daubigny pour 2 000 F ; Theo le revend 6 000 F la même année à un directeur de journal ; mais deux ans plus tard, dans une vente aux enchères, il atteindra 15 000 F. *Les Natchez*, de Delacroix, est vendu 5 000 F (97 500 F actuels) par Theo en 1887.

En 1885, *L'église de Vetheuil* de Claude Monet a été acheté par Theo à l'auteur 680 F (13 200 F actuels) ; *Ile Lacroix, effet de brouillard* de Camille Pissarro, acheté en 1888 pour 300 F (environ 5 800 F actuels), a été revendu 400 F.

En 1889 Theo achète à Odilon Redon le petit tableau *Les yeux clos* pour 200 F (il le gardera pour sa propre collection). En 1890 il vend au

musicien Ernest Chausson, grand collectionneur, la toile de Gauguin *Oranges et citrons avec vue sur Pont-Aven* : 300 F. Un peu auparavant, il a vendu le tableau de Toulouse-Lautrec *Femme assise devant une table* pour 150 F (2 900 F actuels) ; il gardera pour sa collection personnelle une autre version de cette toile, intitulée *Poudre de riz* (pour laquelle Suzanne Valadon² a posé). En revanche, Theo ne réussit pas à vendre *La belle Angèle*, que Gauguin a peinte en 1887 à Pont-Aven ; Gauguin lui-même la vendra 400 F en 1891, avant son départ pour Tahiti, à un autre grand collectionneur, le peintre Degas.

Theo Van Gogh ne partage ni les préférences ni les préventions de ses patrons. Il cherche à se dégager de l'omniprésence de ceux qu'on appelle "les peintres à Goupil", Gérôme, Bouguereau et autres. En marchand avisé et compétent, il oriente d'abord la galerie qu'il dirige vers les paysagistes de Barbizon et leurs contemporains, qu'il considère comme des valeurs d'avenir : il achète et vend un grand nombre de Corot, Millet,

(Suite page 20)

1. 1 franc de l'époque vaut environ 19,50 F actuels.
2. Aucun lien de parenté entre René Valadon, associé de Goupil et Boussod, et la jeune Suzanne Valadon qui à cette époque se loue sur le "marché aux modèles" de la place Pigalle.

(Suite de la page 19)

Daubigny, ainsi que des œuvres d'Eugène Carrière, considéré à l'époque comme un novateur.

Mais ses goûts personnels le portent vers les impressionnistes. Justement, leur marchand attiré, Durand-Ruel, connaît à partir de 1884 des difficultés financières. Claude Monet, Camille Pissarro, Renoir apportent alors leurs œuvres "chez Van Gogh" (avant de retourner chez Durand-Ruel quelques années plus tard).

Adolphe Goupil et Étienne Bousod, patrons de Theo, voient ces choix d'un mauvais œil. Aussi, lorsque Theo réclame une augmentation de salaire, ils refusent. Theo envisage de démissionner et de se mettre à son compte ; il demande à son "oncle Cent" de lui avancer de l'argent. Mais l'oncle Cent, lui non plus, ne croit pas à l'avenir des "barbouilleurs" modernes ; il ne donnera pas un centime.

Cependant le troisième associé de la maison Goupil, René Valadon, semble avoir eu l'esprit un peu plus ouvert, et c'est probablement à son influence que Theo doit d'être resté. Valadon a compris que les goûts des collectionneurs évoluent et que la cote des "peintres à Goupil", Gérôme, Bouguereau et les autres, va baisser. Effectivement, leurs noms commencent à apparaître moins souvent dans les registres de vente. Le grand tableau de Gérôme *Promenade du harem sur le Nil* (que l'on peut voir également à l'exposition du musée d'Orsay), acheté en 1882, ne trouvera acquéreur que trois ans plus tard. En 1886, le contrat de Bouguereau, qui vient à échéance après vingt ans, n'est pas renouvelé.

Chez le père Tanguy

Et Vincent ? Il peint, jusqu'à l'épuisement : bouquet de fleurs sur bouquet de fleurs, paysage après paysage.

A Montmartre il s'est fait des copains. A l'atelier Cormon, il s'est lié avec ses compagnons d'études Toulouse-Lautrec (22 ans), Anquetin (25 ans), Émile Bernard (18 ans). Avec ce dernier, il part peindre sur le motif, au cours de longues promenades : jardins et guinguettes à Montmartre, paysages des "fortifs", pont d'Asnières, pont de Clichy...

Il rencontre aussi Gauguin (39 ans), qui revient d'un premier séjour à Pont-Aven - où il repartira en février 1888 avec Émile Bernard.

Ces jeunes gens se retrouvent chez le père Tanguy, Breton d'une soixantaine d'années qui tient à Montmartre une boutique de couleurs et matériel pour artistes, et qui joue pour beaucoup de jeunes peintres un rôle de père de remplacement. Ils se retrouvent aussi au café-restaurant *le Tambourin*, 42 boulevard de Clichy, tenu par la belle (bien qu'approchant de la cinquantaine) Agostina Segatori, qui à l'occasion ne dédaigne pas

de servir de modèle et peut-être un peu plus. En novembre 1887, Vincent Van Gogh, Lautrec, Anquetin, Gauguin et Émile Bernard exposent ensemble dans un autre restaurant du quartier, *le Grand Bouillon*, sous le nom collectif des *Artistes du boulevard*. L'exposition n'a guère d'écho.

Theo a passé un contrat avec Vincent : toute la production de son frère lui est acquise, en échange de la pension qu'il lui verse. Mais Theo ne réussira pas à vendre un seul des tableaux de Vincent. Il lui est également impossible de les exposer dans sa galerie. Tout ce qu'il peut faire, c'est inciter le père Tanguy à les montrer dans sa vitrine. Du vivant de Vincent, deux de ses toiles seulement trouveront acheteur, l'une chez le père Tanguy, l'autre peu avant sa mort à Auvers-sur-Oise.

La nuit de l'oreille coupée

Un an après l'installation de Vincent chez Theo, les relations entre les deux frères se dégradent. La santé de Vincent redevient mauvaise, il se montre instable, avec des crises de violence. Conséquence de l'alcool ? C'est vrai qu'il s'est mis à l'absinthe. Plus probablement, il commence à ressentir les séquelles psychiques d'une syphilis contractée des années auparavant ; cette maladie, qu'on ne sait pas soigner, fait des ravages.

Theo lui aussi va mal. Il a d'épouvantables migraines, des pertes de mémoire, des moments d'incohérence mentale : la syphilis aussi (mais il ne le sait pas encore). Il écrit à leur sœur Willemina : «*La vie que je mène est à la limite du supportable. Plus personne ne veut venir me voir car les visites se terminent toujours par des disputes. En outre, il est si désordonné que le salon n'a plus aucun attrait. Je ne souhaite qu'une chose : qu'il s'en aille pour vivre seul.*»

En février 1888, Vincent part s'installer à Arles. En octobre, Gauguin l'y rejoindra. On connaît la suite : les querelles, cette terrible nuit de décembre 1888 où, dans une crise de folie, Vincent s'empare d'un rasoir et se coupe l'oreille, les internements à l'asile de Saint-Rémy, le retour en région parisienne, à Auvers-sur-Oise. Et à travers tout ça, les chefs d'œuvre.

Après le départ de Vincent, Theo partage durant quelques mois l'appartement (et le loyer) avec un autre peintre, Koning. En avril 1889, il se marie avec une jeune Hollandaise, Jo Bonger. Ils ont un fils en janvier 1890, qu'ils prénomment Vincent. L'appartement de la rue Lepic est trop petit, il va leur falloir déménager.

En juillet 1890, Vincent Van Gogh se suicide. Pour Theo, c'est un coup terrible. Il relit les innombrables lettres qu'ils ont échangées depuis 1875. Il comprend, dit-il, «*comment on devient artiste et qu'on ne peut pas faire autrement que suivre son chemin dans ce sens.*» Il veut organi-



Le père Tanguy, par Vincent Van Gogh. (Au mur derrière lui, des estampes japonaises : leur découverte a beaucoup influencé Van Gogh comme Gauguin.)

ser une exposition des œuvres de Vincent, il en parle avec le marchand Durand-Ruel, qui d'abord accepte, puis se rétracte. C'est dans l'appartement où il vient d'emménager, 8 cité Pigalle, que Theo, avec l'aide d'Émile

Bernard, présente les œuvres de son frère en septembre 1890.

En octobre, Theo s'effondre, physiquement et moralement épuisé, et est hospitalisé.

C'en est fini des impressionnistes chez Bousod-Valadon. Étienne Bousod écrit au successeur de Theo à la galerie du boulevard Montmartre : «*Notre gérant Van Gogh, une sorte de fou d'ailleurs, comme son frère le peintre, est dans une maison de santé. (...) Il a accumulé des choses affreuses de peintres modernes, qui sont le déshonneur de la maison. Vous trouverez un certain nombre de toiles d'un paysagiste, Claude Monet, qui commence à vendre un peu en Amérique, mais il en fait trop. Quant au reste, ce sont des horreurs.*»

Theo meurt le 25 janvier 1891, à 33 ans. En guise d'oraison funèbre, son collègue le marchand Durand-Ruel écrit à Camille Pissarro, le grand impressionniste : «*Le seul obstacle à nos affaires a été ce malheureux Van Gogh qui finit si misérablement. Il a mis des bâtons dans les roues et je n'ai jamais bien compris votre faible pour lui. Puisqu'il disparaît maintenant, comptez donc sur moi d'une façon absolue.*»

Noël Monier

Si vous voulez nous aider, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F (19,82 €)
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement à l'étranger : 150 F (22,87 €)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris.

Théâtre

Théâtre des Abbesses

Les porteurs d'eau de Philippe Pelen, par le Théâtre Talipot de la Réunion Du 15 au 30 décembre.

Les comédiens vêtus d'un lagnage sur un plateau nu illustrent l'Afrique et les commencements du monde, sans folklore, avec seulement leurs corps, leurs voix et des bambous. Ils font partie du Théâtre Talipot, basé depuis 1986 dans une ancienne sucrerie à la Réunion. A travers le thème de l'eau autour duquel s'articule le spectacle, c'est l'histoire de nos origines, notre mémoire primordiale, qui resurgissent avec nos peurs et nos rêves.

Philippe Pelen a emmené les Porteurs d'eau à travers le monde. Le spectacle a toujours été reçu avec émotion. R.P.

□ 31 rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.

Sudden Theatre

Les ordonnances du Docteur Marigold

d'après Charles Dickens, par la Compagnie Didascalie

Le Sudden Theatre (ex-Espace Acteur) est voué au théâtre anglais, dans la langue d'origine ou en traduction française, ou parfois en bilingue selon des systèmes astucieux.

La fable humaniste et drolatique présentée ce mois-ci est le dernier récit de Noël de Charles Dickens, écrit cinq ans avant sa mort... une œuvre inconnue, jamais jouée, jamais filmée, un de ses plus beaux textes sur la tolérance, la générosité, sur les petits travers de l'homme qu'il sait épingle sans blesser. Des ordonnances à prendre sur le champ, un vaccin pour entrer dans l'an 2 000 ! C.B.

□ 14 bis, rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.

Lavoir moderne parisien

La mère

d'après Witkiewicz Du 14 au 23 décembre.

Stanislaw Ignace Witkiewicz est un des écrivains polonais importants de ce siècle. Peintre, romancier, doué d'un sens du grotesque cruel, refusant les "tabous", mais fondamentalement pessimiste, obsédé par l'idée de la désintégration de la culture européenne, il se suicida en septembre 1939 au début de la guerre mondiale.

Son roman La mère, dont le metteur en scène varsovien Wieslaw Komasa a tiré cette pièce, date de 1924. Une aris-

tocrate polonaise a épousé un faux chanteur d'opéra, vrai voyou, qui après deux ans de folle passion l'a abandonnée, seule avec son fils. La pièce montre les relations de la mère, profondément perturbée, alcoolique, droguée, avec le fils à qui elle interdit de la toucher, et qui pour tenter de rejoindre sa mère l'accompagne dans la débauche. «Fils, pères, mères, c'est l'enfer quand ceux qui sont obligés de s'aimer se haïssent...» La mise en scène, entre lyrisme et grotesque, a provoqué un choc lorsqu'elle fut présentée en 1994 en Pologne. La voici dans l'adaptation française d'Alain Mollot. □ 35 rue Léon. De lundi à samedi 21 h, dim. 17 h 30. 0142 52 09 14.

Un nouveau café-théâtre : Scène 7

7 rue Coustou (métro Blanche)

Du rire : Bill Vesay dans Les sommets de l'absurde. A 22 h : Philippe Colo dans Chez nous, il fait très beau, Hassan dans ses joutes oratoires. Des chansons : Daniel Merle, Jean-Noël Dupré, Véronique Saint-

Germain, Jean-Pierre Rochette, Pierre Charby etc.. Les 15, 17 et 31 déc. à 21 h : Giselle Kozak rend un hommage à Bernard Dimey. (01 46 06 20 46.)

■ **Mise en pièce**, textes de Philippe Avril mis en scène par Eric Antoine, à *l'Alambic*, les samedis 18 h. Sketches majeurs et gags mineurs pour sept comédiens lobométabolisés.

Egalement à *l'Alambic*, **Le gentleman vagabond**, prolongation lei 9 décembre 20 h 30. (12 rue Neuve de la Chardonnière. 01 42 23 07 66.)

■ **Phèdre à repasser**, de Pierre Dac, continue tout décembre au *Montmartre-Galabru*. Calambours et situations loufoques, par des jeunes comédiens qui s'amuse beaucoup. Les spectateurs aussi. (4 rue de l'Armée d'Orient. Mar. à sam. 20 h 15. Tél. 01 42 23 15 85.)

■ **Théâtre de Dix Heures : Choc frontal**, par Bruno Durand et Xavier Chavari, met en scène un titi parisien des années 40, un rappeur, un homme de ménage chez Frankenstein, un apprenti schizophrène... (Mar. à sam. 20 h 30)... **Sellig** (mar. à

sam. 22 h) est un camelot, un loubard qui découvre le travail, un poète qui gagne au loto... (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17. Jusqu'au 1er janvier.)

■ **La reine écartelée**, de Christian Siméon, d'après une pièce de jeunesse de Victor Hugo, à *l'Etoile du Nord* jusqu'au 19 décembre. Elisabeth, la "reine vierge", avoue sa passion au comte de Leicester et lui offre le trône. Mais il est déjà secrètement marié... (16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.)

■ **Cuisine et dépendances**, la comédie de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui, continue inlassablement au *Funambule*. (53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.)

■ **Chapo dans le métro**, avec Roland Timsit, au *Tremplin Théâtre*, du 7 déc. au 30 janv., mar., vend., sam. 20 h 30, merc. et dim. 15 h 30. (Voir ci-dessous dans les spectacles pour enfants... Pour adultes aussi.)

■ **La Périchole**, l'opérette d'Offenbach, par la compagnie des Tréteaux Lyriques, au *Trianon* les 3, 4 et 5 décembre (tél. 01 53 41 10 07).

■ **Eddie Izzard** à la *Boule noire* jusqu'au 11 décembre. Personnage extravagant, ongles peints et talons aiguilles, surnommé par des journaux britanniques "l'homme le plus drôle d'Angleterre", il a adapté en français son dernier one man show. (120 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.)

Musique

Musiques et danses traditionnelles

Aux Abbesses

Fakirs du mausolée de Shah Aboul Latif

Les 7 et 8 décembre

Sept groupes de fakirs chantent la nuit entière en se relayant près du tombeau de leur maître mort il y a 250 ans. Ils chantent sa poésie, à la confluence des traditions classiques et populaires, partant de légendes et ballades anciennes pour en tirer l'essence soufite :

Suite page 22

Partout des spectacles pour enfants

La période des congés scolaires, et spécialement ceux de Noël, est toujours l'occasion d'une multiplication des spectacles pour enfants. Voici la liste pour le 18e.

Attention, le cirque Romanès a plié bagages jusqu'à la fin de l'année. Ils font une tournée en province et seront à Strasbourg pour les fêtes. Ils reviendront (en principe) en janvier. Donc, hélas, pas de cirque dans le 18e pour les enfants sages !

■ **Le Funambule**, 53 rue des Saules (métro Lamarck-Caulaincourt) : *Dis Maman, c'est de la vraie magie, ça ?* Des colombes, un petit chien qui parle, un pistolet magique. Un spectacle drôle, plein de poésie. 3 à 12 ans.

□ Mer 10 h, 14 h, 15 h, sam 15 h. Tous les jours vac. scol. Renseignements, réservation : 01 42 23 88 83.

■ **Le Trianon**, 80 bd Rochechouart (métro Anvers) : *Le mystère de la poubelle enchantée*. Comédie musicale, clownesque et écologique par la Cie Les Loupiots. Titine et Mouchot, clowns SCF (sans cirque fixe) rencontrent Annabelle, une poubelle magique qui parle, et Albert, un lapin géant farceur et gourmand. Ils sont propulsés dans le royaume d'un magicien farfelu tombé en panne avec son Bidule, une surprenante machine volante. De 3 à 10 ans et plus si affinités... avec le fabuleux !

□ Jusqu'au 30 déc., sam dim 14 h, 15 h 30. Mer et tous les jours vac. scol. à 14 h 30 (relâches 1, 5, 15 et 25 déc.) Rens. rés. 01 40 86 74 33.

■ **Divan du monde**, 75 rue des Martyrs (métro Pigalle) : Dimanche 12 déc. 16 h, **bal des "Saint-Nicolas"** des Z'Imbert et Moreau. Un vrai bal pour les enfants (et les parents). Ambiance garantie : c'est

la fête, on danse, on chante, ça swingue, ça décoiffe et ça donne soif... Une boisson et un petit goûter sont offerts aux enfants. On peut venir déguisé ou apporter un accessoire correspondant au thème du mois. Réservation conseillée : 01 45 43 29 67.

■ **Sudden Theatre**, 14 bis rue Sainte Isaure (métro Jules Joffrin) : *Philippine au pays magique de la musique*. Mme Blanche et M. Noir sont invités au pays magique de la musique par Philippine Ronde. Ils y découvrent des cousins instruments et l'histoire des compositeurs et leur œuvres : Prokofiev (Pierre et le loup), Poulenc (Babar), Saint-Saens (le Carnaval des animaux)... Spectacle théâtral et musical, interactif, échange avec les enfants (distribution de bonbons, ballons) et petit débat. Dès 3 ans. Mer 10 h 30, sam 14 h 30. Rens. rés. 01 42 62 35 00.

Et aussi : **Les ordonnances du Docteur Marigold**, d'après Charles Dickens (voir rubrique générale). Tous publics. Jusqu'au 31 déc. Du mar au sam à 21 h, dim 17 h. Réservation vivement conseillée : 01 42 62 35 00.

■ **Théâtre Montmartre-Galabru**, 4 rue de l'Armée d'Orient (métro Abbesses) : *Le roi qui voulait se marier*, par la Cie des marionnettes du Théâtre de la Lune (voir l'article dans notre dernier numéro). Conte poétique : le Roi Agilulfe veut épouser la belle Capelinette, mais sa fiancée a disparue. Saura-t-il la retrouver ? Dès 3 ans.

□ Du 8 déc. au 23 janv. Mer 14 h 30, dim 15 h et tous les jours vac. scol. (sauf 26 déc. et 2 janv.). Rés. 01 42 41 04 40.

■ **L'Alambic**, 12 rue Neuve de la Charbonnière (métro Simplon) : *Le portrait de grand mère Milie*. Francis (le comé-

dien Francis Couturier), envoyé au grenier pour y chercher le portrait de sa grand-mère, s'assoupit. A son réveil, il trouve le grenier envahi par des enfants : les spectateurs. La recherche du portrait, avec leur aide, sera ponctuée de découvertes étranges ou amusantes et prétexte à contes et chansons, car le grenier est bourré d'instruments de musique et d'objets bizarres. Pour 5 à 10 ans.

□ Mer 14 h 30. Du 20 au 24 déc., tous les jours à 14 h 30. Réservation indispensable 01 42 23 07 66.

■ **Théâtre JKL**, 17, rue Boinod (métro Simplon) : *Ambidextre ou : Du rêve à la réalité il n'y a qu'un pas*. L'occasion pour les enfants de monter sur scène avec le magicien Alain Visible.

□ Mer, dim 10 h30, 14 h 30 et 16 h, et tous les jours vac. scol. Rens. rés. 01 42 09 71 45.

■ **Halle-Saint-Pierre**, 2 rue Ronsard (métro Anvers) : *Y-a-t-il encore des trous dans le gruyère ?*, spectacle de marionnettes par la Cie Patachon. Une énigme policière dans la souricière. A partir de 3 ans. Du 20 au 30 déc. (sauf 25 et 26 déc.), 14 h 30 et 15 h 30.

Et toujours les fabuleuses aventures de **Guignol** tous les mercredis, samedis et dimanches à 15 h 30 et 16 h 30, sauf vac. scol. Rens. rés. 01 42 58 72 89.

■ **Tremplin Théâtre**, 39 rue des Trois Frères (métro Abbesses) : *Chapo dans le métro*, avec Roland Timsit. Spectacle burlesque et visuel. L'histoire du clown Chapo qui vit dans le métro et qui nous amène en voyage autour du monde à travers les affiches.

□ Du 7 déc. au 30 janv. Mar ven sam 20 h 30, mer dim 15 h 30 (sauf 31 déc., 1 et 2 janv.). Rés. 01 42 54 91 00.

Christine Brethé

(Suite de la page 21)

le chant, pont entre poésie et expérience mystique. Les musiciens s'accompagnent du damboor, instrument-métaphore «dont la forme évoque le cœur humain et les codes les veines».

Iwamoto Yoshikazu et Yang Lining

Le 9 décembre

Le qin, dont joue Yang Lining, est une cithare à sept cordes sans chevalet. Instrument ancien, il tire son prestige de ses liens avec les lettrés qui devaient le pratiquer au même titre que la calligraphie.

Yoshikazu joue de la flûte japonaise shakuachi, flûte en bambou percée de cinq trous. Les aspects symboliques de cet instrument sont nombreux : le bambou est une plante de bon augure ; la vacuité du tube reflète le "vide du cœur" des moines zen ; les sept nœuds du bambou, évoquent les sept pas du Bouddha pour mesurer l'univers... Yoshikazu pratique un art de l'essentiel et de l'instantané qui fait penser aux haïku de la poésie japonaise. R.P.

□ Location 01 42 74 22 77.

■ **Théâtre de danses grecques de Dora Stratou** au *Trianon* le 6 déc. 20 h 30 (tél. 01 44 83 88 83). Également au *Trianon*, le 16 déc. 20 h 30, **Ahidous et Ahwach, chants et danses du Haut et du Moyen Atlas**. (01 44 70 64 10).

Musique classique

■ **Les Petits Chanteurs de Saint-Laurent** interprètent deux cantates de Bach (91 et 142) et des spirituels de Noël, **dimanche 5 décembre** à 16 h à l'église Notre-Dame-de-Clignancourt, place Jules Joffrin. Entrée libre.

■ **Concert de musique médiévale** des XIV^e et XV^e siècles, par l'ensemble Pietrobono (Jean-Paul Bazin, guitare, Francisco Orozco, luth) **samedi 11 décembre** 19 h 30, Crypte du Martyrium, 11 rue Yvonne Le Tac. Places : 80 et 60 F.

■ **Les Chanteurs de l'Abbaye de Montmartre** donnent leur concert de Noël **dimanche 12 décembre** à 16 h 30 à l'église St-Pierre-de-Montmartre, place du Tertre. Entrée libre.

Jazz

Au Trianon

Archie Shepp

et le **Dar Gnawa** de Tanger
Le 14 décembre

Ce n'est pas la première fois que celui qui fut un des phares du free se produit avec des musiciens d'Afrique du nord. Le concert que le saxophoniste donna en 1969, au Festival panafricain d'Alger, avec

des musiciens sahraouis, est resté historique. Les rythmes des Gnawa devraient libérer son tempérament anarchiste...

□ 80 bd Rochechouart. Location : FNAC.

Chanson

Lavoir moderne parisien

Dikès

Jusqu'au 11 décembre

C'est la révélation de l'automne. Le nom de Dikès, pratiquement inconnu il y a peu de temps, a fait des gros titres dans toute la presse parisienne. Algérien, ayant traîné des années en Europe sans parler aucun mot d'aucune langue autre que l'arabe, puis apprenant le français au point de le chanter, dans la tradition d'un Brel, sur de très beaux textes signés entre autres Stéphane Cadé et Florent Vintrigner, accompagné par un violon, une contrebasse, un piano et des percussions qui passent de l'intimité à l'éclatement de couleurs flamenco ou orientales...

□ 35 rue Léon. 21 h sauf dimanche et lundi.

Cinéma

Cinéma des Cinéastes

12 films belges, William Klein et quelques autres

• **Du 8 au 14 décembre, douze films belges** signés André Delvaux (Babel Opéra), Luc et Jean-Pierre Dardenne (Falsh), Benoit Peeters (Le dernier plan), Anne Lévy-Morelle (Le rêve de Gabriel), Dominique Loreau (Divine carcasse), Loredana Bianconi, Marian Handwerker et d'autres. **Débat** sur Babel Opéra, en présence d'André Delvaux, le vendredi 10 à 20 h 30. **Rencontre** le samedi 11 à 17 h 30 sur le thème Le documentaire est-il soluble dans la fiction ? avec une quinzaine de réalisateurs (dont les frères Dardenne).

• **Lundi 13 décembre**, 20 h 30, présentation du film d'Albert Dupontel, *Le Créateur*, et débat avec le réalisateur.

• **Lundi 20 décembre**, 20 h 30, avant-première du nouveau film de William Klein, *Le Messie*, et débat avec le réalisateur.

• **Mercredi 22 déc.**, 20 h 30, avant-première du film de Le-louch *Une pour toutes* et débat.

□ 7 av. de Clichy. Renseignements sur les autres programmes : 01 53 42 40 20.

Expositions

Galerie Roussard

Auguste Herbin

Jusqu'au 5 janvier

Herbin (1882-1960) a été haïve avec Matisse, cubiste avec Picasso. Mais sa place

Au café littéraire du Petit Ney

- Vendredi 3 déc. 20 h 30 : comme tous les premiers vendredis du mois, **Télé Bocal**.
- Samedi 4 déc. 15 h 30 : **Emmanuel Tremblay** et son violoncelle content des histoires de Noël du Québec.
- Samedi 4 déc. 20 h 30 : le groupe **Passio**, chant polyphonique italien à six voix féminines, chants de la Passion de différentes régions d'Italie transmis par Giovanna Marini.
- Vendredi 10 déc. 20 h 30 : **Il était une fois Atala**, spectacle de marionnettes.
- Samedi 11 déc. 20 h 30 : **Travis Bürki**, pianiste, chanteur, auteur-compositeur, et **François Puyalto** à la basse.
- Vendredi 17 déc. 20 h 30 : **Paul Rabary**, chanteur malgache.
- Samedi 18 déc. : Le **PPAF**, formation de jazz folklorique.
- Mercredi 22 déc. 15 h 30 : Venez dessiner les contes dits par **May**.

□ 10 av. Porte Montmartre. Spectacles : 30 F (20 F adhérents). Formule spectacle + un plat : 50 F.



Une composition abstraite d'Auguste Herbin

dans l'histoire de la peinture en France vient de son rôle dans l'invention de l'abstraction géométrique, au début des années 30. Il a eu un atelier de 1909 à 1930 au Bateau-Lavoir à Montmartre : c'est l'artiste qui y est resté le plus longtemps.

L'exposition présentée par la galerie Roussard comporte 14 tableaux et 10 gouaches, ce qui en fait un ensemble très représentatif.

□ 13 rue du Mont Cenis (près de la place du Tertre). Tlj 11 - 20 h.

■ **Thierry Lefèvre-Grave** présente dans sa galerie-atelier, 24 rue Durantin, ses derniers bijoux et pièces d'orfèvrerie, et quelques sculptures. Titre : "Elle ne touche pas terre". (Jusqu'au 10 décembre, tjl de 11 à 13 h et de 15 à 16 h.)

■ **A la galerie Françoise Guillou**, 98 rue Lepic, jusqu'au 5 décembre, peintures de Klara Beer, Colette Doye et Elisabeth Wolff, et céramiques de Kristi Hammarström. (Tlj de 12 h 30 à 18 h sauf mercredi.)

■ **A la galerie la Boucherie**, 9 rue André Del Sarte, jusqu'au 12 décembre, peintures et dessins érotiques de Yann Kempen et Mathieu Sombret. Du 15 au 31 décembre, José Nowacki, "Charmes de Paris" (peinture figurative).

■ **Galerie Art's Factory**, jusqu'au 22 décembre, "Cheap-Art Xmas" : 30 artistes, 300 œuvres à partir de 30 F, par les artistes de la galerie, Sophie Dutertre, Freddy Cats, Hervé Ringer, Diez, Psyko Tryklo, Walter Moraël... (48 rue d'Orsel, mar. à sam. 11 h à 19 h 30, dim. 14 - 19 h.)

A la Halle-St-Pierre L'Objet Turak

Du 14 déc. au 15 janvier

C'est un spectacle et une exposition. La compagnie Turak développe depuis treize ans un théâtre visuel nourri d'objets détournés, de mythologies anciennes ou imaginaires, de langages inventés. Le spectacle s'appelle $2\pi R$ (Deux pierres). Commentaire : «Dans le silence serré de deux pierres posées se siffle le terrible d'une tempête sur une serpillière, se chantonnent les allées et venues d'anges et de pommes de terre ébouriffées.»

L'exposition présente «un monde d'objets fait de poésie bricolée, de mécanismes inutiles, de pommes de terre sculptées et séchées, d'écorces de fruits, d'objets quotidiens et de bois flottés».

□ 2 rue Ronsard. Spectacles les 16, 23 et 30 décembre et le 6 janvier à 20 h. Tél. 01 42 58 72 89.

Ces pages ont été réalisées par Christine Brethé, Noël Monier, Rose Pynson.

Les dessins de Guillaume Dégé à la Halle-Saint-Pierre

Durant tout décembre, on pourra voir à la librairie de la Halle-St-Pierre une exposition de dessins de Guillaume Dégé.

Guillaume Dégé, qui a la trentaine, habite depuis dix ans le quartier des Abbesses. Il est illustrateur (dans le Monde entre autres). On a déjà pu voir ses dessins à la galerie Art's Factory et à la librairie l'Étourdi de la rue d'Orsel. Dessins étranges, qui intriguent et qui font rêver, de rêves légers, parfois aussi un peu inquiétants sous l'allure humoristique.

Il est, avec le graphiste Daniel Vincent, le fondateur et l'animateur des éditions Les 4 mers, installées rue Durantin. Les 4 mers tirent leur nom d'un proverbe chinois affirmant que «chacun trouve son royaume entre les quatre mers, qu'il soit empereur ou clochard». Elles éditent en fait une seule collection, l'Encyclopédie antipodiste, de jolis livres rares mêlant textes lapidaires et illustrations insolites, tirés en offset (1 000 exemplaires) ou en gravure sur bois (500 exemplaires).

Ci-contre : «Qui veut faire l'ange fait la bête», dessin de Guillaume Dégé.



Cette rubrique présente chaque mois un aspect de l'histoire architecturale de notre arrondissement.

Lampadaires et réverbères, les lumières de la ville



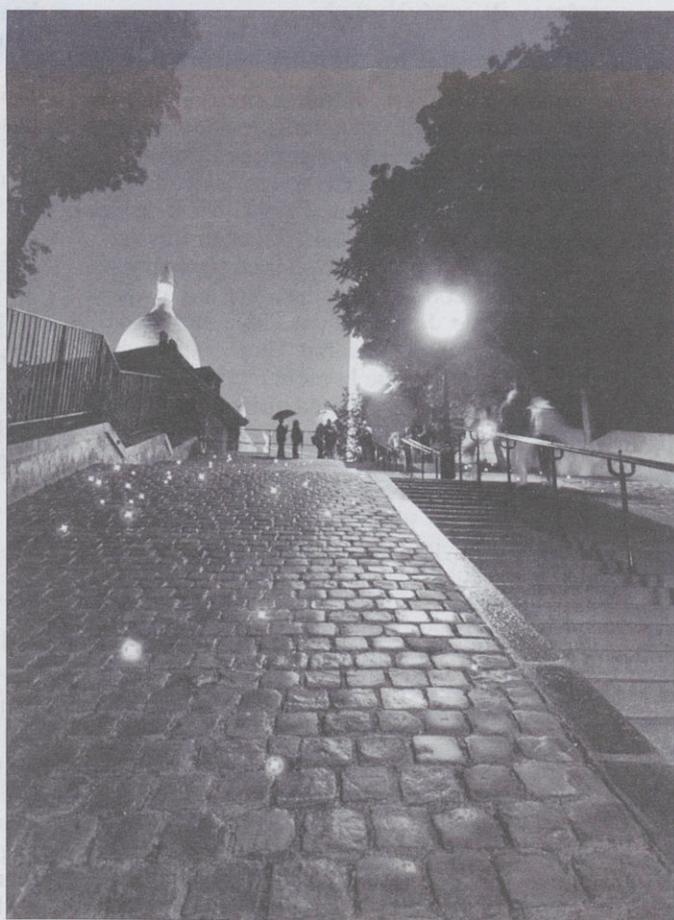
Hugo dans *Les Misérables* raconte qu'«à la nuit tombante, on allumait les réverbères placés de distance en distance, lesquels montaient et descendaient au moyen d'une corde qui traversait la rue de part en part et qui s'ajustait dans la rainure d'une potence». Les réverbères à huile (de tripes !) avaient remplacé les chandelles, et les lanternes se balançaient à vingt pieds en l'air, au milieu de la rue, tous les vingt pas environ. L'allumeur de réverbères faisait équipe avec le lanternier et les passants les évitaient : à la fin de leur tournée ils étaient imprégnés d'huile des pieds à la tête. Ensuite, ce sera l'éclairage au gaz, puis, à l'occasion de l'exposition universelle de 1889, l'éclairage électrique se développe : le boulevard Barbès, le boulevard Ornano sont équipés à ce moment.

Plus d'allumeurs de réverbère mais beaucoup de modèles pour éclairer nos nuits. L'éclairage courant est assuré par un modèle à crosse en col de cygne avec un luminaire circulaire ; selon les fabricants, le modèle présente des variations avec ses candélabres scellés dans le sol et ses consoles fixées sur les façades des immeubles. Les voies réservées aux automobiles sont éclairées en jaune, alors que le blanc est réservé aux piétons. Seule exception, Montmartre, entièrement éclairé en lumière blanche.

Plus joli, le candélabre à lyre était l'éclairage type des jardins sous Napoléon III : on le reconnaît à sa forme élégante, en goutte d'eau ; on le rencontre en nombre autour du square Willette ou parfois isolé au détour d'une rue.

Il existe aussi un modèle Montmartre qui date de 1830 : un fût tout simple, avec un renflement à la base et une lanterne ronde ou carrée : il donne son cachet à quantité de petites rues et parfois son chapeau s'orne de feuilles ou d'un château crénelé.

Deux éclairages originaux propres à notre arrondissement. Copies d'ancien, les candélabres de la



villa des Tulipes (près du boulevard Ney) reprennent un modèle qu'on ne trouvait plus que devant les casernes de pompiers, avec des vitres rouges : la lanterne est déportée pour éviter de buter contre le mur et initialement, pour laisser passer les charrettes dans les voies étroites. Les candélabres sont implantés très régulièrement, tous les 3,50 mètres, ce qui correspond à la largeur d'une parcelle dans ce terrain loti fin XIX^e siècle. Il semble que cette dimension était donnée par la portée des poutres

Ci-dessus, de gauche à droite : • Candélabres "à lyre" dans l'escalier Maurice Utrillo, le long des jardins Willette. • Réverbère à l'ancienne, du "modèle Montmartre", rue du Chevalier de la Barre. • Statue "photophore" (porte-lumière) à la villa des Platanes, près du boulevard de Clichy.

Ci-contre : Le "chemin de lumière", créé par Henri Alekan le long de l'escalier du Chevalier de la Barre, reflète la carte du ciel avec les étoiles...

utilisées alors. Ainsi l'éclairage souligne discrètement les limites des parcelles et, mettant en valeur le rythme de l'architecture, garde une image de l'histoire de la construction du quartier.

La ville de Paris poursuit cette recherche et nous promet, pour équiper la nouvelle station de métro Barbès, des copies de lanternes créées en 1903, en bronze et cuivre.

Plus récent, le chemin de lumière a été créé en 1995 par Henri Alekan, directeur de l'image très connu dans le cinéma, et Patrick Rimoux. Dans les larges bordures qui longent l'escalier en haut de la rue du Chevalier de la Barre, se dessinent dans le sol pavé deux cartes lumineuses du ciel de Paris tel qu'on peut le voir le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet. Elles intriguent et portent au rêve.

Pour compléter cette balade il faut entrer dans les bâtiments construits au siècle dernier qui ont gardé leurs éclairages : au pied de l'escalier d'entrée de la villa des Platanes (près du boulevard de Clichy), dans l'escalier de la Cité des Arts (rue Hégésippe Moreau), on est accueilli par des statues féminines "photophores". Si les digicodes vous empêchent d'accéder à ces immeubles, restent à admirer les candélabres en fonte de la mairie, isolés ou en bouquet, et ceux des stations de métro dessinés par Guimard en 1902 : deux boutons de fleurs éclairés en orange, repris en miniature pour l'éclairage du plan de métro, au dos de l'entrée.

Danielle Fournier
Photos : Thierry Nectoux

Luc Delahaye, reporter photographe à l'agence Magnum, habitant de Montmartre, publie un livre fait de 90 portraits pris dans le métro sur les lignes Nation-Dauphine et Clignancourt-Orléans.

Ce photographe qui veut effacer son regard

Quatre-vingt-dix visages d'hommes et de femmes, de tous âges, quatre-vingt-dix gros plans en noir et blanc, cadrés exactement de la même façon, dans la même lumière, le même décor (on devine que c'est un wagon de métro), imprimés pleine page, sans marge, sur les pages de droite du livre, avec en face de chacun une page noire pour mettre la photo en valeur. Quand on feuillette le livre de Luc Delahaye intitulé *L'autre*, qui vient de paraître (éditions Phaidon), on ressent un choc.

Ce qui frappe surtout, ce sont les regards, des regards détournés, fixes. Tous ces gens regardent ailleurs, tous évitent le regard de celui qui est en face d'eux, le photographe en l'occurrence, Luc Delahaye – bien qu'ils ne sachent pas qu'il est en train de les photographier.

Luc Delahaye, 37 ans, est reporter photographe. C'est ce qu'on appelle un grand reporter, un spécialiste des reportages dangereux, dont les images de guerre ont été publiées dans les magazines du monde entier. Il est membre de la prestigieuse agence Magnum. Il habite Montmartre, en haut de la rue Lepic.

De 1995 à 1997, il a réalisé cet ensemble de portraits sur les lignes 2 et 4 du métro (Nation-Dauphine et Clignancourt-Orléans). Portant son appareil autour du cou comme un touriste, le déclencheur souple caché dans une poche de veste, il s'asseyait en face des gens et les photographiait. Le livre est fait de quatre-vingt-dix photos "volées", comme on dit (comme si, en fixant sur pellicule l'image de quelqu'un, on lui enlevait quelque chose).

Bien sûr, il a accumulé un bien plus grand nombre de clichés. "Je n'ai pas fait mon choix en fonction de l'expression des visages, expliquait-il, mais uniquement sur des critères techniques : la netteté, le cadrage, la lumière."

Les quatre-vingt-dix personnes photographiées ne sont ni particulièrement belles ni par-

ticulièrement laides. Aucune n'est ridicule : "J'ai respecté ces gens", dit Luc Delahaye. Ce sont des gens ordinaires. Quand on regarde plus attentivement le livre, on se dit que tous ces visages sont intéressants, justement parce que ce sont des gens ordinaires. Dans son parti-pris de dépouillement extrême, ce livre donne une image extraordinaire de ce qu'est l'homme dans une grande ville...

"On ne se regarde pas les uns les autres, commente Luc Delahaye. On ne peut pas se parler. On n'a pas la liberté de bouger, de regarder, de s'exprimer, de photographier. Celui qui déroge à cette règle prend un risque et est tout de suite étiqueté. Mais dans ce silence, je trouve que les gens, paradoxalement, sont complètement eux-mêmes, ils se révèlent..."

« Pas besoin d'ajouter un sentiment... »

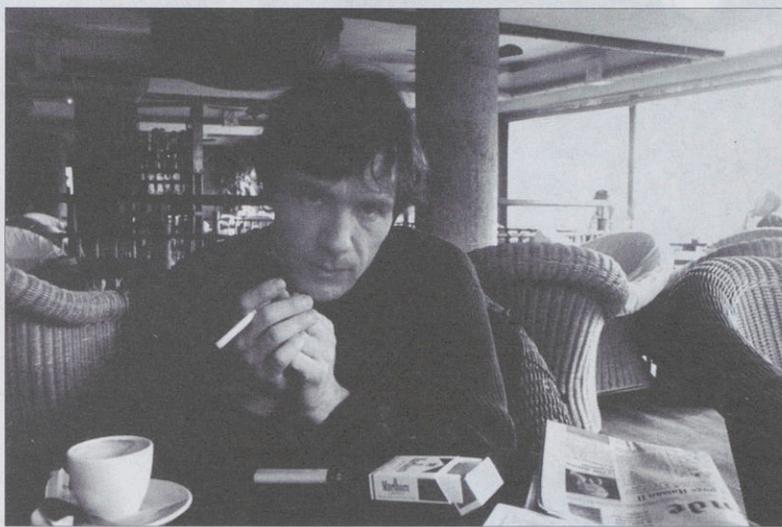
Cette volonté de neutralité, presque de froideur, on la trouvait déjà dans les nombreuses photos de guerre réalisées par Luc Delahaye en Afghanistan ou dans l'ex-Yougoslavie, comme on la retrouve dans les images qu'il vient de rapporter d'un séjour de quatre mois en Russie.

"La question principale pour un photographe, dit-il, c'est : comment se situer face à ceux qu'on photographie. Je n'aime pas l'idée du "regard" du photographe qui voudrait "dire" quelque chose. Il me semble que la recherche de la vérité exige que je m'efface au maximum, que je laisse faire la machine le plus possible.

"Il y a une force d'évidence dans chaque visage, dans chaque personnage, qui se suffit. A chaque fois c'est surprenant. Pas besoin d'y ajouter un sentiment, ou un jugement moral."

Dans la conversation viennent deux noms de photographes célèbres pour leurs reportages de guerre : l'Américain Eugene Smith (mort en 1978), généralement considéré comme un des grands de la photo "humaniste", et le Britannique Don McCullin. Luc Delahaye n'aime pas Eugene Smith : "Il voulait transmettre à travers ses photos un message politique ou moral, et cela l'a conduit à trafiquer ses images, à mettre en scène ou à retoucher." Chez McCullin en revanche, Luc Delahaye aime l'espèce de spontanéité sauvage qui jaillit de ses photos.

"Mais aujourd'hui on ne peut plus faire ce genre de photos, dit-il, partir avec les combattants, partager leur vie et photographier ce que l'on voit. Dans les guerres modernes, tout est organisé par les états-majors, c'est difficile de trouver des situations où l'on peut photographier des scènes non contrôlées. En Bosnie, il m'a fallu trois ans pour obtenir l'autorisation de partir en opération avec l'armée bosniaque. Auparavant, je courais d'un lieu à l'autre dans l'espoir de tomber sur l'événement..."



Luc Delahaye. Une volonté de détachement, presque de froideur...

"La guerre, dit-il, c'est ce qui me faisait rêver quand j'étais jeune, quand j'ai débuté dans ce métier. Reporter de guerre, c'était à mes yeux l'aristocratie du métier. Je n'ai pas fait des photos pour dénoncer la guerre. Au début, j'étais beaucoup plus dans la recherche de la performance. Je me réfugiais dans l'action. L'action, c'est une ascèse, une discipline. Je rejetais avec répugnance la photo "pathos", le cliché compassionnel.

"Ma démarche "anti-photo engagée", inconsciente au début, peu à peu j'en ai pris conscience. Mais après l'avoir poussée au plus loin, comme pour ces portraits dans le métro, j'ai eu du mal à trouver des raisons de continuer à faire des photos. C'est un peu dangereux de devenir trop conscient. "En Russie, récemment, j'ai récupéré mes motivations. J'ai été heureux de faire des photos, tout simplement, je faisais des photos sans arrêt, tout me paraissait intéressant."

Un livre de ses photos de Russie est en préparation et devrait paraître l'an prochain.

« Je ne peux plus prendre le métro. »

Luc Delahaye est très heureux que le siège de l'agence Magnum se trouve maintenant dans le 18e. (Voir notre numéro d'octobre 99.) "C'est tout près de chez moi, je peux y aller à pied. Ça m'évite les embouteillages que je trouvais toujours sur les boulevards lorsque je me rendais à l'agence." Je lui fais remarquer qu'entre Montmartre et l'endroit où se trouvait l'ancien siège de Magnum il y a une ligne de métro directe. "Je ne peux plus prendre le métro, dit-il. Je suis sorti trop épuisé de l'expérience qui m'a conduit à ce livre, "L'autre"..."

Je lui dis que je voudrais faire quelques photos de lui, pour illustrer l'article. Il hésite, il finit par accepter : "Mais alors très vite." Il baisse la tête, il a l'air gêné. Il ne me laisse faire que deux prises de vue. "Je n'ai pas l'habitude", s'excuse-t-il.

Noël Monier



Une photo du livre *L'autre* de Luc Delahaye.